

Cadre national de revendication pour les ressources éducatives libres au Canada

Mai 2023

Michael McNally et Ann Ludbrook

Coprésidents, Projet de cadre national de revendication pour les ressources éducatives libres au Canada

Avec la collaboration de Catherine Lachaine, Bibliothécaire de la réussite scolaire, Université d'Ottawa, et de Mélanie Brunet, Bibliothécaire de l'éducation ouverte, Université d'Ottawa

www.carl-abrc.ca

Michael McNally, coprésident du Projet de cadre

Associate Professor, Faculty of Education -
School of Library and Information Studies,
University of Alberta

Ann Ludbrook, coprésidente du Projet de cadre

Copyright and Scholarly Engagement Librarian,
Toronto Metropolitan University

Catherine Lachaine

Bibliothécaire de la réussite scolaire,
Université d'Ottawa

Kayla Lar-Son

Indigenous Programs & Services Librarian,
X̱wi7x̱wa Library, University of British Columbia

Erin Fields

Open Education & Scholarly Communications
Librarian, University of British Columbia

Lise Brin

Bibliothécaire en chef, Université de Saint-
Boniface

Connie Blomgren

Assistant Professor of Education, Athabasca
University

Michelle Brailey

Digital Initiatives Projects Librarian, University of
Alberta

Alex Enkerli

Conseiller technopédagogique
Collecto Services regroupés en éducation

Aline Goncalves

Information Literacy / Reference Librarian, Yukon
University

Cynthia Holt

Directrice générale
Council of Atlantic Academic Libraries / Conseil
des bibliothèques postsecondaires de
l'Atlantique

Valerie Irvine

Assistant Professor, Educational Technology,
University of Victoria
Présidente, OTESSA

Amanda Alice Robinson

Auparavant Spécialiste des méthodes et des
techniques d'enseignement - Bibliothèque
Cégep Heritage College

Chaten Jessel

Student Representative, University of Calgary

Wesam AbdElhamid Mohamed

Vice-président national
Fédération canadienne des étudiantes et
étudiants

Gabrielle Lamontagne

Coordinator, Collaborative Projects and
Indigenous Engagement, BCcampus

Jim Stauffer

Adult Learning Specialist - Educational
Technology,
Center for Teaching and Learning, Aurora
College

Jenni Hayman

Dean, Academic Excellence and Innovation,
Cambrian College

Ce travail est sous licence internationale [Creative Commons Attribution 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).



Table des matières

Résumé	4
Introduction.....	7
Énoncé de vision	9
Aperçu du contexte actuel.....	10
Contexte international.....	10
Recoupement des politiques du gouvernement du Canada avec les REL	12
Contexte des provinces et territoires.....	17
Principes sous-jacents de l'implication fédérale	18
Responsabilité nationale et engagements internationaux.....	18
Reprise économique pendant et après la pandémie	18
Coordination entre provinces / territoires et gouvernement fédéral.....	19
Soutien de l'infrastructure	19
Diversité, équité, inclusion et réconciliation.....	20
Abordabilité et rapport coût-efficacité	20
Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et éducation ouverte.....	22
Priorités d'une approche nationale en matière d'éducation ouverte.....	23
Culture canadienne et langues : REL francophones	23
Accessibilité	25
Vérité et réconciliation : REL autochtones	27
Appels à l'action pour la vérité et la réconciliation	28
Langues autochtones.....	28
Éducation des communautés colonisatrices	29
DNUDPA.....	29
Licences ouvertes pour le matériel pédagogique produit et financé par le gouvernement fédéral.....	29
Financement fédéral pour une stratégie pancanadienne pour faciliter l'utilisation des REL et le développement des capacités.....	31
Infrastructure et politiques fédérales	32
Voies à suivre.....	33
Bibliographie.....	35
Annexe 1 : Approches provinciales, territoriales, pancanadiennes et institutionnelles en matière de REL	53
Contexte des provinces et territoires.....	53
Colombie-Britannique	53
Alberta.....	54
Saskatchewan	54

Manitoba	55
Ontario.....	56
Québec	57
Provinces de l'Atlantique.....	57
Yukon.....	59
Territoires du Nord-Ouest	60
Nunavut.....	60
REL pancanadiennes	60
Exemples dans les établissements canadiens	61
Annexe 2 - Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation pertinents aux REL	64
Annexe 3 - Articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones pertinents aux REL.....	66
Annexe 4 - Justification des nouvelles dépenses fédérales pour les propositions budgétaires liées aux REL	68
Enveloppes de financement potentiel	68
Propositions budgétaires antérieures liées aux REL	69
Tableau 1 : Enveloppes budgétaires fédérales et prévisions de dépenses fédérales.....	71
Annexe 5 : Les 27 approches nationales de revendications.....	73
Culture canadienne et langues, REL francophones	73
Accessibilité	74
Vérité et réconciliation : REL autochtones	75
Licences ouvertes pour le matériel pédagogique produit et financé par le gouvernement fédéral.....	75
Financement fédéral pour une stratégie pancanadienne pour faciliter l'utilisation des REL et le développement des capacités.....	76
Infrastructure et politiques fédérales.....	76

Résumé

En juin 2021, en réponse à un besoin de coordination nationale à des fins de revendication exprimé par la communauté de l'éducation ouverte, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) a entrepris de mobiliser divers intervenants,¹ dont des regroupements étudiants nationaux, des représentants d'organisations provinciales du secteur de l'éducation, des universitaires et des défenseurs de l'éducation ouverte, ainsi que des personnes et des groupes représentant des établissements d'enseignement supérieur, en vue d'élaborer une stratégie de développement des ressources éducatives libres (REL) au Canada. C'est dans le cadre de ces efforts que le groupe sur la *Stratégie nationale en matière de ressources éducatives libres (REL) - Open Educational Resources (OER) National Strategy* a été mis sur pied. Le groupe se réunit régulièrement afin de discuter de stratégies pour faire progresser le soutien fédéral à l'éducation ouverte au Canada.

Le document ci-présent, *Cadre national de revendication pour les ressources éducatives libres au Canada*, a été élaboré pour appuyer et orienter les efforts de revendication menés par le groupe sur la *Stratégie nationale en matière de REL*. Nous, les auteurs, sommes des praticiens et des experts issus de différents secteurs du système canadien d'enseignement postsecondaire. Notre but est d'informer la communauté ainsi que de faciliter et d'appuyer la coordination des revendications en faveur des REL à l'échelle nationale. Par conséquent, le présent document, révisé par une multitude d'experts des REL, vise à appuyer les efforts déployés par les divers intervenants dans les revendications pour une implication fédérale dans les REL. Il cible plus particulièrement le contexte propre au secteur de l'enseignement supérieur au Canada et les liens qu'il entretient avec les programmes fédéraux. Ce document ne traite pas des REL pour l'éducation primaire et secondaire² ou des préoccupations liées aux pratiques d'éducation et de pédagogie ouvertes étant donné que les programmes d'enseignement relèvent de la compétence des provinces et des établissements. Il tient aussi compte du fait que les intervenants nationaux proviennent de divers secteurs de revendication auprès du gouvernement fédéral et, par conséquent, il évite d'aborder et d'analyser

¹ Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

² À l'heure actuelle, « il y a très peu, voire pas du tout d'activité aux niveaux primaire et secondaire au Canada sur le plan des REL », comparativement aux États-Unis où plus de 25 États appuient les REL dans les écoles primaires et secondaires (McGreal, 2017).

certaines domaines connexes tels que l'abordabilité des études postsecondaires (au-delà des REL) et le droit d'auteur, notamment l'utilisation équitable à des fins éducatives et le droit d'auteur de la Couronne.

Comme démontré tout au long de ce document, de nombreuses initiatives potentielles et de nombreux programmes et politiques existants au niveau fédéral pourraient être élargis ou réévalués pour inclure les REL sans que cela ne soulève des préoccupations quant à un éventuel empiètement sur les compétences provinciales ou territoriales. À notre avis, les REL peuvent aider le Canada à se rapprocher de son objectif d'améliorer sa capacité à appuyer les besoins d'éducation des Canadiens en fonction des fluctuations du marché du travail, et à le faire en visant l'abordabilité.

Le document se divise en six sections et cinq annexes. Après l'introduction, l'énoncé de vision et les valeurs fondamentales qui ont orienté ces travaux sont présentés. S'ensuivent un aperçu du contexte dans lesquelles s'inscrivent l'éducation ouverte et les REL, un coup d'œil au contexte international, et une sous-section considérablement plus détaillée sur les politiques et les programmes fédéraux actuels qui pourraient devenir des voies d'accès aux REL, c'est-à-dire les « points d'ancrage » pour les différents arguments des revendications. La section *Principes sous-jacents de l'implication fédérale* aborde plusieurs principes qui montrent des liens entre l'éducation ouverte et certains engagements actuels du gouvernement fédéral. Dans la section *Priorités d'une approche nationale en matière d'éducation ouverte*, nous présentons sept orientations principales pour les revendications, toutes importantes, qui exposent les priorités que nous avons définies pour le secteur des REL et qui s'alignent sur les priorités actuelles du gouvernement fédéral. Enfin, dans la section *Voies à suivre*, nous traitons des trois premières priorités sur lesquelles nous avons choisi de nous concentrer, c'est-à-dire Culture canadienne et langues : REL francophones; Vérité et réconciliation : REL autochtones; et Infrastructure et politiques fédérales appuyant les REL. Nous aborderons aussi la série de sommets sur les REL en cours de planification qui cible ces mêmes trois priorités pour 2022-2024.

Pour que le soutien du gouvernement fédéral en matière de REL se concrétise, le groupe d'intervenants de la *Stratégie nationale en matière de ressources éducatives libres (REL) - Open Educational Resources (OER) National Strategy* prévoit :

- Déterminer les prochaines étapes pour l'élaboration de messages de revendication dans ces secteurs de priorités et si des enveloppes de financement en particulier devraient être ciblées, ainsi que les niveaux de soutien financier requis;
- Collaborer et coordonner les activités afin de présenter des demandes communes ou unifiées au gouvernement fédéral;
- Identifier d'autres intervenants et d'autres ambassadeurs potentiels et les inclure dans les initiatives associées aux revendications.

Introduction

Bien que le secteur des ressources éducatives libres (REL) au Canada ait connu de nombreuses réussites, il présente également une lacune notable. Malgré des initiatives provinciales de classe mondiale telles que BCcampus et eCampusOntario, des universitaires canadiens qui contribuent de façon importante au mouvement des REL à l'échelle internationale et des regroupements d'étudiants canadiens passionnés et convaincus dans leurs revendications, le gouvernement du Canada n'a pas encore joué un rôle substantiel dans l'éducation ouverte. Ces dernières années, les intervenants du secteur de l'enseignement postsecondaire ont développé un intérêt croissant envers la coordination des efforts de revendication afin de souligner le rôle que le gouvernement fédéral devrait jouer. Le *Cadre national de revendication pour les ressources éducatives libres au Canada* vise l'articulation d'une série de principes communs en matière d'implication fédérale, d'une vision et de stratégies de revendication potentiels pour mieux unifier les efforts à cet égard.

Ce document a été élaboré par un groupe de travail faisant partie du groupe national de revendication pour la *Stratégie nationale en matière de ressources éducatives libres (REL)*. Le groupe sur la *Stratégie nationale en matière de REL* a été formé en juin 2021 pour assurer la progression et la coordination des efforts de revendication pour une implication fédérale et un financement de l'éducation ouverte. Sachant qu'une mise en œuvre efficace de la stratégie en matière d'éducation ouverte auprès du gouvernement fédéral implique de nombreux intervenants, nous avons entamé les travaux en grand groupe. Jusqu'à maintenant, les regroupements étudiants ont joué un rôle central dans une grande part des revendications initiales en faveur d'un soutien fédéral de l'éducation ouverte³, c'est pourquoi ce groupe comprend des intervenants de collèges et d'universités de partout au Canada ainsi que des représentants d'organisations nationales clés du secteur de l'enseignement supérieur, notamment :

- BCcampus

³ À titre d'exemple, l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) a déclaré que les publications libres comme les REL « devraient être encouragées et utilisées le plus possible parce qu'elles maximisent l'accès à l'information, l'abordabilité et la capacité de s'adapter aux besoins variés des étudiants » (Alliance canadienne des associations étudiantes, 2019, p. 4).

- Canadian Alliance of Student Associations - Alliance canadienne des associations étudiantes (CASA-ACAE)
- Canadian Association of Research Libraries - Association des bibliothèques de recherche du Canada (CARL-ABRC)
- Canadian Association of University Teachers - Association canadienne des professeures et professeurs universitaires (CAUT-ACPPU)
- Canadian Federation of Students - Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (CFS-FCÉÉ)
- Campus Stores Canada
- Campus Manitoba
- Collèges et instituts Canada - Colleges and Institutes Canada (CICan)
- Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial (CNDRPFC)
- Council of Atlantic Academic Libraries - Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique (CAAL-CBPA)
- eCampusOntario
- Open/Technology in Education, Society and Scholarship Association - Ouverture/Technologies en Éducation, dans la Société et pour l'avancement des Savoirs (OTESSA)
- Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC)
- Union étudiante du Québec - Quebec Student Union
- Universités Canada - Universities Canada
- Vice-Presidents Teaching & Learning Table Canada (VPTL Canada)

Nous croyons qu'il est temps que les intervenants du secteur des REL adoptent une approche nationale concertée. Dans la reprise économique à l'échelle nationale après la pandémie, le rôle de l'apprentissage à faible coût et de l'apprentissage gratuit pour les jeunes et les adultes qui veulent acquérir de nouvelles compétences représente un catalyseur potentiel dans notre secteur de l'éducation changeant. Comme démontré tout au long du présent document, de nombreuses initiatives potentielles et de nombreux programmes et politiques actuels au niveau fédéral peuvent être élargis ou réévalués pour encourager l'utilisation de REL sans que cela soulève des préoccupations quant à un éventuel empiétement sur les compétences provinciales ou territoriales en matière d'éducation. Nous pouvons aider le Canada à se rapprocher de son objectif d'améliorer sa capacité à appuyer les besoins d'éducation des Canadiens en fonction des fluctuations du marché du travail, et à le faire en visant l'abordabilité.

Énoncé de vision

En tant que pays membre de l'UNESCO, le Canada a la responsabilité de respecter les engagements de 2012 et 2019 de l'UNESCO à l'égard des REL, en jouant un rôle actif dans la production mondiale et durable de matériel pédagogique ouvert et gratuit. Une coordination à l'échelle nationale s'impose pour offrir un accès sans obstacle à l'apprentissage à tous les Canadiens. Le gouvernement du Canada est bien positionné pour appuyer l'avancement des connaissances inclusives, équitables et accessibles grâce à la promotion, au développement des infrastructures et au renforcement des capacités pour des REL de qualité en français et en anglais.

En reconnaissance de son objectif de faire progresser les travaux vers la *Stratégie nationale en matière de REL*, l'énoncé de vision du groupe est le suivant :

- Le Canada a une responsabilité dans le traitement des inégalités en matière d'accès à des ressources pédagogiques de haute qualité;
- Le Canada doit s'assurer que ses citoyens ont accès à du contenu canadien de haute qualité, et qu'un tel contenu est reproductible et peut être modifié ou localisé pour s'adapter au contexte en fonction des besoins linguistiques et culturels de la collectivité;
- Les connaissances produites au moyen de fonds publics doivent être libres d'accès, dans la mesure du possible;
- Les ressources éducatives libres éliminent les obstacles à l'apprentissage et peuvent faire partie intégrante d'une stratégie en matière d'éducation accessible;
- Les ressources éducatives libres appuient l'innovation dans la pédagogie et l'apprentissage et créent des possibilités;
- L'ouverture des ressources éducatives libres va au-delà du simple accès aux ressources; il doit aussi éliminer certains obstacles, comme ceux liés aux coûts, à la langue, au format, à l'accessibilité et à la découvrabilité;
- Pour appuyer le processus de réconciliation, il faut accorder la priorité à la préservation et à la pérennité des langues et des connaissances autochtones grâce à une compréhension des savoirs autochtones qui tient compte des réalités culturelles et locales;
- Les personnes apprenantes et les enseignants devraient bénéficier d'un accès équitable aux REL, peu importe où ils se trouvent au Canada; et

- La viabilité des REL en ce qui concerne la continuité du financement de création, de révisions, d'infrastructure et découvrabilité pour tous les Canadiens est la clé de la réussite future des initiatives de REL, et une vision au niveau fédéral accélérera la progression vers les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Aperçu du contexte actuel

Contexte international

Depuis 2002, l'UNESCO reconnaît les REL comme des « solutions ouvertes », à l'instar des logiciels libres et ouverts (FOSS), du libre accès, des données ouvertes et des plateformes d'externalisation (UNESCO, s. d. c, s. d. d). Les valeurs propres aux solutions ouvertes sont l'accès universel à l'information et aux connaissances, que l'UNESCO considère comme « essentiel pour construire la paix, un développement socioéconomique durable et un dialogue interculturel », où le Canada peut jouer un rôle (UNESCO, s. d. c)⁴. Ancrées dans trois des objectifs de développement durable de l'ONU, soit Éducation de qualité, Égalité entre les sexes et Partenariats pour la réalisation des objectifs (DAESNU, s. d. a), les REL fournissent une occasion stratégique d'améliorer la qualité de l'apprentissage, la diffusion des connaissances et les discussions stratégiques en matière d'éducation, tout en renforçant les capacités à l'échelle mondiale. Dans la *Déclaration de Paris sur les REL 2012*, les pays membres de l'UNESCO ont entre autres recommandé d'encourager la sensibilisation à l'égard des REL et leur utilisation; de renforcer l'élaboration de stratégies et de politiques en matière de REL; et d'encourager le développement et l'adaptation des REL dans une grande diversité de langues et de contextes culturels (UNESCO, 2012).

Dans la lignée de la *Ljubljana OER action plan* (UNESCO, 2017), qui visait à généraliser l'accès aux REL afin d'aider tous les États membres à créer des sociétés du savoir inclusives et à atteindre les objectifs du Programme de

⁴ Rory McGreal, professeur à l'Athabasca University et titulaire de la chaire UNESCO en ressources éducatives libres, souligne que dans le cas du quatrième objectif de développement durable – Éducation de qualité (ODD4), « le Canada peut jouer un rôle important dans l'atteinte de l'ODD4 en appuyant davantage les REL et l'éducation ouverte en général, au Canada comme à l'étranger » (McGreal, 2017).

développement durable à l'horizon 2030,⁵ la *Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL)* de l'UNESCO (UNESCO, s. d. d) a été adoptée en 2019. Cette recommandation répond à cinq objectifs : (i) renforcer les capacités : développer chez tous les principaux acteurs du secteur de l'éducation des capacités pour créer, consulter, réutiliser, utiliser à d'autres fins, adapter et redistribuer les REL; (ii) élaborer des politiques d'accompagnement; (iii) favoriser un accès effectif, inclusif et équitable à des REL de qualité (iv) favoriser la création de modèles de durabilité pour les REL; et (v) promouvoir et renforcer la coopération internationale (UNESCO, 2019). Malgré la création de la Coalition dynamique pour les REL pour appuyer la mise en œuvre et la réalisation de ces objectifs (UNESCO, s. d. b), le Canada, dans le cadre de son implication de longue date dans l'UNESCO, n'a toujours pas atteint certains des engagements en matière de REL décrits dans les cinq objectifs ci-dessus⁶.

Les progrès à l'échelle mondiale accomplis par l'UNESCO sont le reflet d'un mouvement international encore plus large en faveur des REL. La Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC), une organisation internationale qui plaide en faveur des REL, est aussi un partenaire de premier plan dans les initiatives d'éducation ouverte des bibliothèques universitaires et des bibliothèques de recherche des États-Unis et du Canada. Le 23 décembre 2022, la Chambre des représentants des États-Unis a adopté le projet de loi omnibus de crédits pour l'exercice 2023 (SPARC, 2022b). Le projet de loi prévoit 12 millions de dollars de financement pour le programme pilote fédéral de subventions pour l'élaboration de manuels pédagogiques libres (Open Textbook Pilot Grant Program), ce qui porte le montant total du financement du programme à 47 millions de dollars sur six ans (SPARC, 2022b). Également en 2022, le Congrès américain a réinstauré la *Affordable College Textbook Act* qui régit le coût du matériel pédagogique pour les étudiants du collégial aux États-Unis (SPARC, 2022a). Des organisations francophones telles que l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont concentré une partie de leurs efforts en matière d'éducation ouverte sur le développement international. Dans le cadre d'une initiative internationale dirigée par

⁵ Notamment l'ODD4 (Éducation de qualité), l'ODD5 (Égalité entre les sexes), l'ODD9 (Industrie, innovation et infrastructure), l'ODD10 (Inégalités réduites dans les pays et d'un pays à l'autre), l'ODD16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'ODD17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) (DAESNU, s. d. b).

⁶ À l'heure actuelle, l'UNESCO appuie les REL du secteur de l'éducation par l'intermédiaire de onze titulaires de chaires en ressources éducatives libres, dont le professeur Rory McGreal de l'Athabasca University (UNESCO, 2021).

l'Université de Genève, une revue multilingue sur l'éducation ouverte intitulée *Éducation ouverte et libre - Open Education* a été créée.

D'autres organisations mondiales s'impliquent considérablement dans les REL et l'éducation ouverte. À titre d'exemple, des membres de l'Open Knowledge Foundation (OKFN) ont participé au mouvement mondial pour l'éducation ouverte en tant que défenseurs de la collaboration ouverte pour la création de connaissances, à l'instar d'organisations telles qu'Open Education Global et l'OER Foundation. Pareillement, l'Open Education Global, anciennement l'Open Education Consortium, est un réseau international bien implanté d'établissements d'enseignement supérieur engagés envers l'éducation ouverte. En outre, les normes établies par le Comité sur les technologies de l'information pour l'apprentissage, l'éducation et la formation (ISO / EIC, 1999) de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ciblent l'interopérabilité et la pertinence des ressources d'apprentissage, et plus particulièrement les données ouvertes liées.

Recoupement des politiques du gouvernement du Canada avec les REL

Bien que les recommandations de l'UNESCO précédemment abordées, et plus particulièrement la deuxième - élaborer des politiques d'accompagnement⁷, nécessitent une implication fédérale, de nombreuses politiques et de nombreux programmes fédéraux ont déjà des liens avec les REL ou pourraient en avoir. Parmi les contributions actuelles au secteur de l'enseignement postsecondaire et à l'infrastructure éducative qui visent à appuyer les éditeurs de manuels scolaires et ses initiatives ouvertes, il y a pour le gouvernement du Canada une occasion de contribuer à l'écosystème canadien des REL.

Même si l'éducation postsecondaire relève principalement de la compétence des provinces et territoires, le gouvernement fédéral y joue un rôle important, particulièrement dans les programmes conçus dans une optique d'abordabilité,

⁷ La deuxième recommandation énonce ce qui suit : « élaborer des politiques d'accompagnement : encourager les gouvernements ainsi que les autorités en charge de l'éducation et les établissements d'enseignement à adopter des cadres réglementaires favorisant la mise à disposition sous licence ouverte des matériels d'éducation et de recherche financés par des fonds publics; et à élaborer des stratégies permettant l'utilisation et l'adaptation des REL au profit d'une éducation et d'un apprentissage tout au long de la vie, inclusifs et de qualité pour tous, en s'appuyant sur des recherches pertinentes dans ce domaine » (UNESCO, 2019, p. 14).

d'éducation dans les langues officielles en situation minoritaire et dans la qualité et l'excellence globales du système canadien d'enseignement postsecondaire. Cette section expose les recoupements entre les politiques du gouvernement canadien et les REL en démontrant que les considérations propres aux compétences fédérales et provinciales ne nuisent pas à l'avancement dans les secteurs clés.

Le coût élevé de l'éducation constitue un obstacle pour les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires, particulièrement pour les étudiants de familles à faible revenu ou d'autres groupes sous-représentés⁸. La dette étudiante varie grandement d'une discipline et d'un programme d'enseignement à un autre, mais Statistique Canada rapporte que la dette moyenne des diplômés au baccalauréat se chiffrait à environ 20 000 \$ de 2010 à 2015⁹. Faciliter l'accès des étudiants canadiens à l'éducation postsecondaire est une sphère de l'implication fédérale qui remonte à plus de 60 ans avec la mise en œuvre du Programme canadien de prêts aux étudiants (Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2011). En 2018-2019, le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE) a fourni 1,6 milliard de dollars de bourses à plus de 533 000 étudiants et 3,6 milliards de dollars de prêts à plus de 625 000 étudiants (Emploi et Développement social Canada, 2020a, p. 7). Il faut également ajouter que les intérêts sur les prêts étudiants sont assujettis à des politiques fédérales dans le Programme d'aide au remboursement (Gouvernement du Canada, 2022a). Le PCAFÉ fournit aussi un modèle de collaboration entre les provinces et territoires et le gouvernement fédéral sur l'éducation postsecondaire, et prévoit une enveloppe de financement distincte (492,3 millions de dollars en 2018-2019) pour les trois administrations non participantes (QC, NT, NU) (Emploi et Développement social Canada, 2020a, p. 7). Ce programme de longue date découle d'un précédent historique et de la nécessité d'offrir un accès équitable à l'éducation postsecondaire dans l'ensemble du pays (Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2011). En plus des dépenses du PCAFÉ, le gouvernement du Canada débourse près d'un milliard de dollars

⁸ Ne pas faire d'études postsecondaires a des répercussions à long terme sur le revenu permanent des Canadiens (Statistique Canada, 2017). Des études ont aussi conclu que les groupes à faible revenu, comme les réfugiés, sont susceptibles de « méconnaître le coût et les avantages des études supérieures » et d'être découragés par les coûts élevés (Ferede, 2012, p. 79).

⁹ Aux États-Unis et au Canada, la dette étudiante crée un écart de richesse entre les diplômés qui ont contracté des prêts et ceux qui n'en ont pas (Perry et al., 2021; Rogova et al., 2016).

pour la Subvention canadienne pour l'épargne-études, également dans le but de faciliter l'accès aux études postsecondaires (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-71).

Assurer des possibilités d'accès à des études postsecondaires de qualité aux communautés de langue officielle en situation minoritaire constitue un autre aspect clé de l'implication fédérale dans le système postsecondaire. En 2021 seulement, le gouvernement du Canada a annoncé 121,3 millions de dollars de financement sur trois ans pour accroître la capacité, améliorer la gestion des collections et maintenir l'accès aux programmes d'études. Cette enveloppe suit les investissements récents visant à appuyer l'éducation dans les langues officielles minoritaires dans les établissements postsecondaires canadiens totalisant 80 millions de dollars (Patrimoine canadien, 2021c). Patrimoine canadien fournit en outre plus de 12 millions de dollars de financement à 1000 bourses d'études pour encourager les étudiants anglophones à suivre des programmes postsecondaires en français (Gouvernement du Canada, 2018). La *Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire* a contribué à faire connaître l'identité canadienne, à l'exprimer et à la faire comprendre tout en veillant à ce que le contenu canadien soit accessible, tant au pays qu'à l'étranger et dans les deux langues officielles (Bibliothèque et Archives Canada, 2016).

Une troisième sphère majeure de l'implication fédérale dans le système postsecondaire est l'amélioration de la recherche facilitée par une série d'investissements ciblés afin d'accroître la qualité et la compétitivité des universités et des collèges canadiens. Ces initiatives prévoient du financement pour les trois organismes canadiens de financement¹⁰, qui à leur tour financent de nombreux programmes comme le Programme des chaires de recherche du Canada, le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada et le Programme de bourses d'études supérieures du Canada. Le financement total prévu pour 2023-24 s'élève à près de 3,8 milliards de dollars (Gouvernement du Canada, 2023a, p. I-5 à I-8). Cet investissement significatif du gouvernement du Canada est un facteur clé pour garantir un enseignement postsecondaire de qualité.

¹⁰ Les trois organismes fédéraux de financement sont les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

L'infrastructure éducative représente une autre contribution importante du gouvernement fédéral. En plus des trois organismes de financement, la Fondation canadienne pour l'innovation a reçu un financement de la part d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) totalisant près de 450 millions de dollars en 2023-24 (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-89). Cette société indépendante fournit un soutien crucial à la recherche et à l'infrastructure de recherche. À l'heure actuelle, il n'existe toujours pas de programme comparable pour l'infrastructure en enseignement et apprentissage. De même, ISDE investit près de 40 millions de dollars par année dans CANARIE (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-89), le réseau principal de recherche sans lien de dépendance financé par le gouvernement. Le financement de l'infrastructure éducative pour les REL implique par défaut un élargissement de l'implication fédérale actuelle dans l'éducation postsecondaire.

Le financement continu du gouvernement du Canada dans les programmes d'accès aux études postsecondaires pour les personnes autochtones au Canada¹¹, tout comme les engagements en cours à l'égard de la réconciliation et de l'amélioration des relations avec les peuples autochtones, recoupe tous les aspects des REL. Le rapport *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation contient plusieurs appels à l'action pertinents, dont des appels à l'action liés à la progression de l'éducation autochtone (appels à l'action 7 et 12), la revitalisation des langues (appel à l'action 14) et l'éducation des peuples colonisateurs (appels à l'action 57, 62, 63, 64 et 94) (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015)¹². L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) (2007, p. 5-6) dans la *Loi sur la DNUDPA* (Gouvernement du Canada, 2021f) est également lié au droit à l'éducation des peuples autochtones et plus particulièrement aux articles 13 à 15¹³. Services aux Autochtones Canada a entrepris plusieurs initiatives visant à appuyer l'éducation, y compris au niveau postsecondaire. Plus précisément, les dépenses combinées de l'organisme pour l'éducation postsecondaire

¹¹ Plus particulièrement, la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-85), la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-85) et la Stratégie d'éducation postsecondaire des Métis (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-85).

¹² Pour le texte des appels à l'action pertinents et les discussions subséquentes, voir Annexe 2 – Vérité et réconciliation : REL autochtones.

¹³ Pour le texte des articles pertinents et les discussions subséquentes, voir la DNUDPA (2007).

représentent 359,3 millions de dollars (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-85).

Le gouvernement du Canada joue également un rôle vital dans l'édition canadienne par l'entremise du Fonds du livre du Canada (Patrimoine canadien, 2021a). Prévoyant près de 40 millions de dollars de dépenses en 2023 (Porter, 2021), le fonds offre un soutien indispensable à différents éditeurs, bien qu'il exclut notamment les presses universitaires (Patrimoine canadien, 2021a). Un examen du programme réalisé en 2014 par Patrimoine canadien, qui comprend un soutien aux éditeurs de manuels commerciaux, s'est conclu par une recommandation selon laquelle il faudrait accroître le soutien à la production de livres numériques. Les REL contribuent au bien commun informationnel et offrent un modèle de publication numérique tournée vers l'avenir que le Fonds du livre du Canada devrait aussi appuyer (Patrimoine canadien, 2021a).

Patrimoine canadien est également le principal ministère responsable des langues officielles. Bien que le Ministère offre une grande diversité de programmes (Patrimoine canadien, 2021b), les principaux éléments comprennent une augmentation récente de 131,2 millions de dollars du financement des programmes appuyant la *Loi sur les langues officielles* pour tous les niveaux du secteur de l'éducation (Patrimoine canadien, 2020). Plus important encore, le paragraphe 43(1) de la *Loi sur les langues officielles* habilite le ministre du Patrimoine canadien à :

d) encourager et aider les gouvernements provinciaux à favoriser le développement des minorités francophones et anglophones, et notamment à leur offrir des services provinciaux et municipaux en français et en anglais et à leur permettre de recevoir leur instruction dans leur propre langue;

(e) encourager et aider ces gouvernements à donner à tous la possibilité d'apprendre le français et l'anglais (Loi sur les langues officielles, 1985).

Depuis le lancement de son portail Données ouvertes en 2011 (Gouvernement ouvert, 2019), le Canada a continuellement élargi son champ d'action sur le gouvernement ouvert. Même si l'implication fédérale va plus loin que de rendre des ensembles de données accessibles dans le cadre de différentes initiatives ouvertes, à ce jour (c'est-à-dire au quatrième *Plan d'action national pour un gouvernement ouvert*), une approche globale des REL demeure à élaborer (Gouvernement du Canada, 2020a). Le soutien en matière de REL est en

parfaite adéquation avec les avantages des données ouvertes énoncés par le gouvernement, notamment le soutien à l'innovation et à la recherche (Gouvernement du Canada, 2020b). De nombreuses REL se basent déjà sur des conclusions de recherches financées au fédéral ou les citent comme références, et elles peuvent compléter d'autres stratégies de mobilisation des connaissances dans les recherches financées par le Canada.

Enfin, le gouvernement canadien appuie déjà certaines initiatives de REL. Plus particulièrement, dans le cadre du programme GCpartage de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) (École de la fonction publique du Canada, s. d. c), un partenariat avec eCampusOntario, le matériel de formation du gouvernement fédéral est accessible en tant que ressource éducative libre. À l'heure actuelle, plus de 50 ressources sont publiées sous des licences ouvertes (École de la fonction publique du Canada, s. d. c). L'EFPC gère aussi son propre portail d'apprentissage ouvert (École de la fonction publique du Canada, s. d. a), qui propose différents contenus libres de droits et appuie le développement des compétences essentielles pour la fonction publique. GCwiki, une page wiki publique hébergée par le gouvernement fédéral, fournit un accès à un éventail de ressources d'informations publiées sous licence ouverte Creative Commons (CC BY 4.0) (Gouvernement du Canada, 2021e).

Contexte des provinces et territoires

Le soutien pour les REL à l'échelle canadienne est considérablement inégal et il y a un manque d'approche cohérente ou unifiée à travers les provinces et territoires. La Colombie-Britannique et l'Ontario ont entrepris des initiatives provinciales efficaces pour appuyer les REL. Une collaboration entre les régions est utilisée pour assurer la progression des travaux dans les provinces de l'Atlantique; toutefois, d'autres collaborations régionales, comme le protocole d'entente de 2014 entre la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan, *British Columbia, Alberta, and Saskatchewan 2014 Memorandum of Understanding*, ne se sont pas révélées viables. La Saskatchewan, le Manitoba, le Québec et le Yukon ont tous mis sur pied des initiatives pour appuyer les REL. Les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et l'Alberta n'ont pas de programme formel appuyant ce type de ressources. En Alberta tout particulièrement, l'initiative de 1,76 million de dollars entreprise au provincial en 2014 a pris fin et n'a pas été renouvelée en 2017 (Alberta OER, s. d.). Une description plus détaillée des travaux à l'échelle des provinces et des

territoires figure à l'Annexe 1 : *Approches provinciales, territoriales, pancanadiennes et institutionnelles en matière de REL.*

Principes sous-jacents de l'implication fédérale

Les principes suivants énoncent la justification de l'implication fédérale dans le financement des REL.

Responsabilité nationale et engagements internationaux

En tant que membre fondateur de l'UNESCO, le Canada a une responsabilité nationale de respecter et de renforcer les principes décrits dans la *Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL)* (UNESCO, 2019). Dans sa recommandation, l'UNESCO appelle à l'élaboration d'une stratégie pour appuyer les REL, ajoutant que cette stratégie serait plus efficace au niveau fédéral. Le gouvernement fédéral est parfaitement positionné pour faciliter la coopération internationale à l'égard des REL¹⁴. Le gouvernement du Canada a spécifiquement indiqué que la progression des travaux de l'UNESCO est dans l'intérêt national (Gouvernement du Canada, 2021a), alors que l'UNESCO a particulièrement insisté sur le rôle des REL pour contribuer à « la paix, un développement socioéconomique durable et un dialogue interculturel » (UNESCO, s. d.).

Reprise économique pendant et après la pandémie

Les nations du monde entier ont cité l'éducation comme l'un des grands piliers de la reprise économique pendant et après la pandémie. La COVID-19 a accéléré la transformation numérique et l'innovation technologique en éducation (Martin-Barbero, 2020). Même si le gouvernement fédéral a offert la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) pour remédier à court terme aux répercussions de la COVID-19, une stratégie à plus long terme pourrait porter sur les enjeux d'abordabilité du matériel pédagogique au niveau postsecondaire (Gouvernement du Canada, 2022b). Les

¹⁴ Même si cet aspect n'est que très brièvement abordé dans ce document, les REL peuvent jouer un rôle dans l'atteinte des *Objectifs de développement durable des Nations Unies* (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies [DAESNU], s.d.), plus particulièrement l'Objectif de développement durable (ODD) 4 - « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » (DAESNU, s. d. a).

investissements dans les REL devraient faire partie d'une stratégie de reprise économique solide et élaborée au Canada.

Coordination entre provinces / territoires et gouvernement fédéral

En respectant la compétence des provinces et des territoires en matière d'éducation, le gouvernement fédéral peut fournir un soutien aux régions du Canada qui n'ont pas la capacité de soutenir le développement des REL. Une coordination à l'échelle fédérale peut contribuer à éliminer le chevauchement à l'échelle provinciale et faciliter le développement et le partage des capacités. Le gouvernement du Canada a la capacité unique de réunir les partenaires des provinces et des territoires, y compris le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), pour élaborer des stratégies nationales concertées en matière de REL. Tout en reconnaissant que l'enseignement supérieur relève en grande partie de la responsabilité financière des provinces, le Canada est le seul pays du G7 sans ministère fédéral de l'enseignement postsecondaire, et des documents de revendication récents de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants appellent à l'élaboration d'une vision nationale de l'éducation postsecondaire (Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, 2022)¹⁵.

Soutien de l'infrastructure

Une infrastructure interprovinciale/territoriale et une approche unifiée du partage des infrastructures ont une valeur inestimable pour les enseignants, les étudiants et les citoyens. Une infrastructure numérique nationale ouverte et entièrement bilingue qui appuie la création, l'accessibilité et la découvrabilité des REL et utilise des métadonnées normalisées ne peut être mise en place qu'au niveau fédéral. L'absence d'une telle infrastructure désavantage les Canadiens car il existe de nombreux exemples à l'étranger, notamment dans certains pays du G7, où des projets nationaux d'infrastructure numérique appuient les REL¹⁶. Les infrastructures de REL sont actuellement très fragmentées au niveau provincial; une infrastructure nationale permettrait d'accroître la découvrabilité des ressources, de faire ressortir les lacunes dans

¹⁵ Dans son document de lobbying de 2022, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants plaide en faveur d'une vision nationale de l'éducation postsecondaire centrée sur l'éducation abordable dans un contexte de reprise après la pandémie (Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, 2022).

¹⁶ L'Espagne, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont des répertoires nationaux qui comprennent des REL (Zawacki-Richter et al., 2019).

la couverture des REL, d'encourager la réutilisation et la personnalisation des ressources, et grâce à une coordination à l'échelle nationale, de faire progresser l'innovation.

Diversité, équité, inclusion et réconciliation

La diversité, l'équité, l'inclusion et la réconciliation font partie intégrante des responsabilités du gouvernement fédéral et, dans une perspective plus large, de la société canadienne, et les REL peuvent canaliser les efforts d'éducation dans ces domaines (Clement, 2020). Un soutien pour les REL au niveau fédéral peut assurer une plus grande inclusion des voix sous-représentées en éducation, notamment les contributions de langue française et les savoirs autochtones (Brunet, 2021). Les REL font aussi progresser l'accessibilité en éducation dans le système postsecondaire et au-delà, étant donné que ce type de matériel pédagogique peut être utilisé par une grande diversité d'apprenants canadiens.

Abordabilité et rapport coût-efficacité

Le manque d'accès équitable aux ressources crée un fossé dans la salle de classe entre les étudiants aisés et ceux qui ne le sont pas et constitue un obstacle à l'accès à l'enseignement supérieur. Des études ont révélé que l'abordabilité des manuels pédagogiques ou les modèles d'achat des manuels scolaires peuvent affecter la réussite des étudiants¹⁷. L'accès aux REL et une plus grande abordabilité des études postsecondaires sont bénéfiques pour les étudiants canadiens et leur famille, tout particulièrement dans un contexte de récession imminente, et l'abordabilité est une préoccupation centrale pour les étudiants (Statistique Canada, 2020a). L'augmentation du prix d'achat des

¹⁷ Plusieurs études ont été réalisées au Canada au sujet du coût des manuels pédagogiques. Une enquête sur l'utilisation des manuels pédagogiques réalisée en 2015 est ressortie du lot parce qu'elle s'intéressait à l'incidence du coût des manuels pédagogiques, combinée à des données démographiques qui ont révélé que les étudiants ayant contracté des prêts, les étudiants de minorités visibles et les étudiants qui travaillaient à temps partiel étaient les plus affectés par le coût des manuels pédagogiques (Jhangiani et Jhangiani, 2017). Le sondage sur les manuels pédagogiques de l'University of Guelph, auquel plus de 4 000 étudiants ont répondu, a révélé que 86 % des étudiants estimaient qu'il y avait des désavantages à ne pas acheter de manuels pédagogiques (University of Guelph, 2017). Parmi les autres efforts en matière de suivi de l'évolution du coût des manuels pédagogiques figure l'étude sur le coût des manuels pédagogiques en Colombie-Britannique réalisée en 2016-2017 (BC Textbook Cost Data, 2017). Aux États-Unis, de nombreuses études de recherche empiriques ont montré comment les REL peuvent améliorer la réussite scolaire (de los Arcos et al., 2015; Hilton, 2016; Weller et al., 2017).

manuels pédagogiques a contribué au problème¹⁸. À l'heure actuelle, les étudiants de premier cycle se font dire qu'ils doivent prévoir un budget de 800 à 1000 \$ par année pour leurs manuels pédagogiques (Agence de la consommation en matière financière du Canada, 2022).

Le coût élevé des manuels commerciaux et du matériel d'accompagnement a une réelle incidence pédagogique¹⁹. De nombreuses organisations étudiantes sur les campus partout au Canada ont mené des sondages sur l'abordabilité des manuels pédagogiques ou des campagnes régionales ou institutionnelles sur cet enjeu²⁰. Améliorer l'accessibilité numérique et l'abordabilité du matériel pédagogique pour les étudiants grâce à la création de REL rendra l'accès aux études supérieures plus abordable pour tous les Canadiens, y compris les

¹⁸ Une étude du Council of Alberta University Students a révélé que le prix des manuels pédagogiques a augmenté 2,8 fois plus rapidement que le taux d'inflation de 1995 à 2014 (Jhangiani et al., 2016). Une étude commandée par un éditeur canadien a indiqué que les étudiants perçoivent le rapport qualité-prix des manuels pédagogiques comme étant « injuste », « exagéré », « ridicule » et « cher », et que les étudiants ont l'impression que les ajouts inutiles aux nouvelles éditions des manuels entraînaient des prix injustifiés (EKOS Research Associates, 2015).

¹⁹ Par exemple, 54 % des étudiants ont indiqué ne pas avoir acheté un manuel pédagogique au moins une fois en raison du coût (Alliance canadienne des associations étudiantes, 2019, p. 5). Le sondage sur les manuels pédagogiques de l'University of Guelph a révélé que 57 % des étudiants ont indiqué ne pas avoir acheté un manuel obligatoire, certains ayant précisé qu'ils choisissent d'acheter de la nourriture plutôt que des manuels pédagogiques (University of Guelph, 2017). Dans un autre sondage canadien, 54 % des étudiants ont indiqué ne pas avoir acheté un manuel obligatoire au moins une fois. Dans ce même sondage, 30 % des étudiants ont indiqué que le coût des manuels pédagogiques avait affecté leurs résultats; ces étudiants étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel, d'avoir contracté des prêts étudiants ou de faire partie d'une minorité visible (Jhangiani et Jhangiani, 2017). En 2020, un sondage évaluant l'incidence de la COVID-19 sur les étudiants a révélé que 35 % des étudiants n'étaient pas d'accord avec l'énoncé selon lequel ils achetaient toujours les manuels obligatoires, et 19 % n'avaient pas d'opinion à ce sujet (Yee et al., 2020a). Les étudiants ont également indiqué avoir acheté au moins une fois des manuels obligatoires qui n'ont pas été utilisés durant leur cours (Yee, 2020b). Aux États-Unis, un sondage mené par le U.S. PIRG Education Fund en 2020 a révélé que 65 % des étudiants interrogés avaient indiqué ne pas avoir acheté de manuels pédagogiques pendant la pandémie de COVID-19 (U.S. PIRG Education Fund, 2020). Une proportion alarmante – 43 % – d'étudiants ont indiqué ne pas s'être inscrits à des cours ou avoir abandonné des cours en raison du coût des manuels pédagogiques (Alliance canadienne des associations étudiantes, 2021).

²⁰ Entre autres exemples de sondages menés par des étudiants ou de campagnes fondées sur le mot-clic #MisèreDesManuels (#TextbookBroke) qui se sont déroulées sur les campus canadiens, mentionnons ceux de l'University of Guelph (2017), de l'University of Alberta Students' Union (2021), de l'University of New Brunswick (Morehouse, 2016), de l'University of Victoria (University of Victoria Students' Society, s.d.), de l'University of Waterloo (Hoque, 2018) et de la Queen's University (Stafl, 2018).

étudiants autochtones, les étudiants des régions rurales et du Nord, et les Canadiens de première et de deuxième génération.

Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et éducation ouverte

En septembre 2015, de concert avec les 192 États membres des Nations Unies, le Canada a adopté le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* (Gouvernement du Canada, 2023c). Ce programme comprend 17 ODD applicables à tous les pays du monde et qui sont considérés comme universels et interreliés (UNESCO, 2016). L'Objectif de développement durable 4 (ODD4) vise spécifiquement la qualité de l'éducation : « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » (Nations Unies, 2022, p. 34). Le Canada mesure ses réussites à l'échelle nationale dans ce domaine en prenant certaines données en compte, principalement les taux de diplomation au secondaire, et les taux d'achèvement des études postsecondaires (Gouvernement du Canada, 2021g). Sur le plan international, le Canada s'est engagé à soutenir l'éducation des femmes et des filles qui vivent des situations de crise et des conflits, de même qu'à fournir une éducation de qualité aux enfants des pays à faible revenu. Toutefois, l'éducation ouverte s'annonce très prometteuse dans sa capacité à aider le Canada à atteindre l'ODD4. Comme le souligne Rory McGreal, « le Canada peut jouer un rôle important dans l'atteinte de l'ODD4 en appuyant davantage les REL et l'éducation ouverte en général, au Canada comme à l'étranger » (McGreal, 2017). L'Objectif de développement durable 17 (ODD17) peut aussi s'harmoniser avec le soutien à l'éducation ouverte étant donné que cet objectif répond à la nécessité d'élaborer des politiques fédérales, provinciales et régionales pour appuyer la réalisation de tous les ODD, y compris l'ODD4 (Gouvernement du Canada, 2023b). En outre, l'ONU a reconnu que l'ensemble des ODD intègrent des principes d'équité, comme l'égalité à l'égard des savoirs autochtones²¹ et des enjeux liés au handicap (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, s. d. d).

²¹ Les Nations Unies insistent sur le fait que les connaissances autochtones sous-tendent l'ensemble des 17 ODD (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, s. d. c).

Priorités d'une approche nationale en matière d'éducation ouverte

Dans cette section, nous exposons les six priorités considérées comme essentielles pour appuyer la mise en œuvre des REL à l'échelle nationale. Bien qu'il soit actuellement difficile de faire évoluer les positions de revendication à l'égard de ces six priorités, nous croyons qu'il est important de mettre de l'avant certains des principaux piliers qui sous-tendent les travaux dans le domaine des REL et les relient aux priorités fédérales. Vingt-sept déclarations de revendication alignées sur ces priorités figurent à l'*Annexe 5 : Approches nationales de revendications*.

Culture canadienne et langues : REL francophones

Malgré la multiplication des ressources éducatives libres à l'échelle mondiale, le caractère historique, culturel et linguistique unique de chaque pays ne se reflète pas nécessairement dans le contenu des REL développées. Bien que certaines ressources soient considérées comme universelles (p. ex. dans le domaine des mathématiques), de nombreux programmes qui contiennent des aspects de l'expérience et de l'expertise canadiennes ne se retrouvent pas dans le corpus actuel du contenu éducatif libre. La *Politique canadienne du multiculturalisme (Loi sur le multiculturalisme canadien, 1985)* décrit le rôle que joue le gouvernement dans la promotion du patrimoine culturel de la société canadienne, notamment dans la préservation et l'amélioration de la langue, par l'intermédiaire d'institutions sociales, culturelles, économiques et politiques. Grâce à des programmes de financement pour la création de contenu canadien, comme le contenu destiné aux médias et aux éditeurs, le gouvernement fédéral veille à la promotion et au renforcement des connaissances sur le Canada auprès des Canadiens et dans le monde entier (Gouvernement du Canada, 2021f).

Le financement voué aux recherches canadiennes, comme l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada* offerte par le Conseil de recherches en sciences humaines, est essentiel pour bien comprendre la société canadienne et mener une réflexion approfondie sur les enjeux d'importance pour le Canada (Conseil de recherches en sciences humaines [CRSH], 2021). Le mandat du CRSH consiste en partie à diffuser et à mobiliser les connaissances afin de s'assurer que les conclusions des recherches associées aux projets financés sont utilisées.

En outre, de nombreuses ressources élaborées au Canada, y compris les REL créées dans le cadre de programmes financés au provincial hors de l'Ontario et du Québec ne sont pas adaptées en français, ce qui limite actuellement l'utilisation des REL créées au Canada dans l'ensemble du pays. Il convient de souligner que la *Loi sur les langues officielles* (1985) précise que le ministre du Patrimoine canadien a le mandat de veiller à ce que les communautés de langue officielle en situation minoritaire aient accès à une éducation dans leur propre langue²².

Le statut bilingue du Canada le place dans une position unique pour appuyer la création de REL en français et en anglais. Au Québec, plus de 100 établissements d'enseignement postsecondaire offrent des programmes en français (Bureau de coopération interuniversitaire, s.d.; ACCQ et al., s.d.). Ailleurs au Canada, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) représente les intérêts collectifs des 22 établissements postsecondaires en situation minoritaire qui offrent des programmes en français. Dans son plan stratégique, l'ACUFC suggère qu'elle a un rôle à jouer dans la croissance économique du Canada et le mieux-être des communautés francophones en assurant la formation d'une main-d'œuvre bilingue qualifiée; en contribuant à la vitalité des communautés francophones minoritaires, un domaine de compétence à la fois fédérale et provinciale; en contribuant à faire du Canada un chef de file de l'innovation au moyen de recherches en français et sur la francophonie dans les collèges et les universités et dans les communautés francophones minoritaires; et enfin, en augmentant l'offre et l'accessibilité des études postsecondaires en français afin d'établir un véritable continuum de l'éducation en français, un élément essentiel à la vitalité et à la viabilité de la Francophonie canadienne (ACUFC, 2020).

Les recherches sur l'éducation ouverte et les REL ont montré que la traduction des REL peut être une première étape pour éliminer les distinctions culturelles et linguistiques, mais qu'il est préférable d'adapter le contenu ou d'en créer du nouveau qui se concentre sur le contexte local (Bali, 2020; Cobo, 2013; Hodgkinson-Williams et Trotter, 2018; Karakaya et Karakaya, 2020). Par conséquent, le Canada devrait déployer des efforts vers la production de contenu dans les deux langues officielles, et du contenu respectueux de la

²² Voir la section « Recoupement des politiques du gouvernement du Canada avec les REL » ci-dessous.

culture des minorités et des groupes distincts, comme les Acadiens, les peuples autochtones, les francophones en situation minoritaire, etc.

Les REL offrent la possibilité d'élaborer un contenu personnalisable qui tient compte du caractère culturel et linguistique unique du Canada, et de mener des recherches dans un contexte national, provincial et même local ou communautaire.

Accessibilité

Même si l'accès équitable et le bénéfice de la loi sans discrimination sont enchâssés dans la législation fédérale, les inégalités et les obstacles à l'éducation demeurent une problématique commune. L'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) (Statistique Canada, 2022) a relevé les obstacles découlant de problèmes et de conditions de santé que rencontrent les Canadiens de 15 ans et plus. Entre autres obstacles à l'éducation, l'enquête de 2017 citait les technologies²³ comme l'un des cinq domaines où des outils pédagogiques sont le plus rarement offerts (Berrigan et al., 2020).

La *Convention relative aux droits des personnes handicapées* (CDPH) (Nations Unies, 2006), un traité international des Nations Unies régissant les droits de la personne conçu pour protéger les droits et la dignité des personnes handicapées, a été ratifiée par le Parlement du Canada et chacune des provinces en 2010. L'article 24 de la CDPH a intégré des pratiques visant à assurer la prise de mesures d'adaptation qui appuient un système d'éducation inclusif. Il convient de noter la recommandation relative à l'élaboration de scripts et de formats alternatifs pour les objets d'apprentissage afin de faciliter l'apprentissage et le développement de techniques éducatives qui soutiennent les personnes handicapées (Inclusive Education Canada, 2020).

Plus récemment, la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (projet de loi C-81) a été adoptée en 2019 (Loi canadienne sur l'accessibilité, 2019). Elle vise à faire tomber les barrières et à offrir de meilleures possibilités aux personnes handicapées au Canada. Même si la *Loi* vise à amorcer un changement de

²³ Dans l'ECI, les technologies en question sont les téléphones cellulaires ou intelligents dotés de fonctionnalités spéciales; les ordinateurs ou les tablettes munis de logiciels spéciaux ou d'adaptations; les dispositifs d'enregistrement ou de prise de notes; les dispositifs de lecture de livres audio; les manuels pédagogiques en format numérique; les loupes; les dispositifs en circuit fermé; le matériel de lecture en gros caractères; ainsi que le matériel de lecture en braille et les machines à écrire en braille (Choi, 2021).

culture sur le plan de l'accessibilité pour les personnes handicapées dans les domaines de compétence fédérale, elle aborde également les obstacles liés au contenu numérique et aux technologies utilisées pour y accéder (Emploi et Développement social Canada, 2020b). Malgré l'existence de lois fédérales, aucune législation n'a encore été adoptée dans l'ensemble des provinces²⁴. En outre, l'adoption de ces politiques ne constitue pas clairement une avancée dans la façon dont les lois peuvent être appliquées en pratique, tout particulièrement dans les environnements d'apprentissage individuel (p. ex. les cours universitaires).

La reconnaissance par le gouvernement fédéral des obstacles financiers supplémentaires auxquels sont confrontés les étudiants ayant des besoins en matière d'accessibilité est soulignée par l'extension récente de l'allocation de soutien aux personnes handicapées²⁵. Les REL représentent une occasion d'offrir des ressources flexibles, personnalisables et sous licences ouvertes afin de répondre aux besoins de tous les étudiants (European Commission Science Hub, s. d.)²⁶. La création de REL offre de meilleures possibilités d'intégration des principes de conception universelle pour l'apprentissage (CUA), ce qui permet de concevoir des ressources qui avantagent les personnes ayant des parcours et capacités d'apprentissage variés. Grâce aux licences ouvertes, les REL donnent accès aux fichiers modifiables, des fichiers qui sont parfois difficiles à obtenir dans le cas du matériel visé par des droits d'auteur, en vue d'élaborer d'autres formats. Même si les REL profitent à tous les étudiants en réduisant les obstacles liés au coût de l'éducation, elles peuvent tout particulièrement profiter aux étudiants handicapés, qui sont souvent confrontés à des difficultés financières plus importantes. Enfin, les REL sont une occasion de création concertée entre les institutions, les pays et le monde entier pour veiller à ce que les REL élaborées intègrent l'expertise et les

²⁴ À l'heure actuelle, le Manitoba (*Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains*, 2013), la Nouvelle-Écosse (*Accessibility Act*, 2017), l'Ontario (*Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, 2005), le Québec (*Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, 2004), et la Colombie-Britannique (*Accessible British Columbia Act*, 2022) sont les seules provinces à s'être dotées de lois sur l'accessibilité.

²⁵ Les programmes de bourses fédéraux à l'intention des étudiants handicapés comprennent notamment la Bourse d'études canadienne pour étudiants ayant une invalidité et le Programme de soutien à l'apprentissage des étudiants.

²⁶ Cette définition de l'éducation ouverte voulant qu'elle soit inclusive pour tous les étudiants en raison de son format souple recoupe la définition de l'éducation ouverte de la Commission européenne.

expériences des personnes qui créent ces ressources et de celles qui les utilisent (Thomas, 2018).

Vérité et réconciliation : REL autochtones

Les savoirs autochtones ont été, et continuent, d'être partagés d'une génération à l'autre, autant pour des utilisations traditionnelles que des utilisations culturelles spécifiques. Les savoirs autochtones sont liés aux modes de connaissance et de compréhension autochtones, ainsi qu'aux lois et protocoles autochtones spécifiques. Les savoirs autochtones ne s'inscrivent pas dans une vision occidentale du partage des connaissances étant donné que le savoir est détenu par les communautés ou les familles et que les protocoles de diffusion du savoir, y compris les limites applicables au partage des connaissances, sont spécifiques à chaque communauté.

Dans ce contexte, les REL peuvent contribuer au partage des savoirs autochtones, à la revitalisation des langues et à la résurgence culturelle lorsqu'elles sont élaborées en tenant compte des réalités culturelles. Elles peuvent aussi contribuer à l'avancement des ressources d'apprentissage pour les apprenants autochtones de tous âges. Dans un contexte politique, la création de REL autochtones appuie certaines déclarations et commissions cruciales à l'échelle nationale et internationale, tout en faisant progresser la réconciliation au Canada. L'intégration des savoirs autochtones dans les REL peut également offrir des possibilités d'apprentissage interculturel et d'acceptation des modèles de partage des savoirs autochtones.

La relation entre les savoirs autochtones et la législation canadienne sur le droit d'auteur est complexe puisque cette dernière entre en conflit avec la vision des droits de propriété intellectuelle autochtone, où les communautés autochtones ne sont pas en mesure de rester les propriétaires légitimes de leurs connaissances et leurs pratiques culturelles. Ce contexte a non seulement mené à une appropriation des savoirs autochtones, mais a également légalisé le vol de ces savoirs. Malgré les avantages des REL pour les communautés autochtones et les communautés colonisatrices, certains éléments doivent être pris en considération pour assurer le respect des protocoles autochtones. Des pratiques exemplaires doivent être déterminées pour veiller à ce qu'on ne s'approprie pas les savoirs autochtones et à ce qu'ils soient diffusés de façon à refléter la compréhension autochtone collective de ces savoirs, et pour veiller à

ce que certains savoirs autochtones restent sous la propriété et la protection des communautés d'où ils sont issus (McCracken et Hogan, 2020).

Appels à l'action pour la vérité et la réconciliation

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a publié 94 appels à l'action (Gouvernement du Canada, 2021d) afin de remédier aux séquelles des pensionnats autochtones au Canada et de faire avancer le processus de réconciliation. Les appels à l'action s'adressent au gouvernement, aux établissements d'enseignement, aux institutions religieuses, aux groupes de la société civile ainsi qu'à tous les Canadiens. En réponse aux appels à l'action pour la vérité et la réconciliation, les REL et les initiatives de REL peuvent contribuer à la réconciliation de deux manières distinctes, en appuyant à la fois l'éducation autochtone et la revitalisation des langues autochtones.

Nous avons identifié les appels à l'action 7 et 12 (*Annexe 2 - Appels à l'action pertinents pour les REL de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*) comme des secteurs où les REL peuvent faire avancer l'éducation et les apprentissages autochtones.

Langues autochtones

Élaboré conjointement entre des représentants des Premières Nations, des Métis et des Inuits et le gouvernement fédéral, le projet de loi C-91, ou *Loi sur les langues autochtones* (2019), répond à la nécessité de reconnaître et de revitaliser les langues autochtones au Canada. L'objet général de la *Loi* est de soutenir les efforts des peuples autochtones dans la réclamation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones. La reconnaissance et la mise en œuvre des droits associés aux langues autochtones forment le cœur de la réconciliation avec les peuples autochtones, tout particulièrement à la lumière des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. L'alinéa 23(1)e) de la *Loi* énonce clairement que le gouvernement du Canada a le devoir « d'appuyer, en collaboration avec les gouvernements autochtones et autres corps dirigeants autochtones, les organismes autochtones et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des projets novateurs et l'utilisation de nouvelles technologies dans le cadre de l'enseignement et de la revitalisation des langues autochtones » (*Loi sur les langues autochtones*, 2019).

Nous avons identifié les appels à l'action 14, 14.i et 14.iv (*Annexe 2 – Appels à l'action pertinents pour les REL de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*) comme des secteurs où les REL peuvent appuyer les efforts de revitalisation des langues autochtones.

Éducation des communautés colonisatrices

En plus d'appuyer le développement des programmes dans les communautés autochtones, les REL peuvent offrir une voie vers la création concertée de ressources de qualité à la portée élargie qui s'adressent aux membres des communautés colonisatrices canadiennes, y compris les personnes nouvellement arrivées au Canada. Ces REL peuvent garantir que les histoires autochtones, les expériences vécues et les témoignages à l'égard du colonialisme puissent être partagés sans préjugés occidentaux et à ce que les points de vue autochtones au sujet des enjeux et des événements historiques et modernes soient facilement accessibles.

Les appels à l'action 57, 62.i, 62.iii, 63, 63.i à 64.iv, 64 et 93 (*Annexe 2 – Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada pertinents aux REL*) ont été identifiés comme des secteurs où les REL peuvent répondre à la nécessité d'éduquer davantage les communautés colonisatrices à l'égard des enjeux, des expériences vécues et des événements des peuples autochtones.

DNUDPA

Depuis l'entrée en vigueur du projet de loi C-15 en 2021, le gouvernement fédéral a l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la conformité de la législation canadienne aux principes de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (2007), et de préparer et mettre en œuvre un plan d'action pour atteindre les objectifs de la *Déclaration*. Les articles 13, 14 et 15 sont particulièrement pertinents pour le développement des REL (voir *Annexe 3 – Articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones pertinents aux REL*).

Licences ouvertes pour le matériel pédagogique produit et financé par le gouvernement fédéral

Étant donné les engagements fédéraux envers un gouvernement ouvert (Gouvernement du Canada, 2019a, 2020c, 2021b) et l'émergence des travaux au niveau fédéral dans les initiatives des licences ouvertes, élargir la participation du gouvernement fédéral dans du matériel pédagogique libre

d'accès produit et financé au fédéral est une étape tout à fait logique. Le gouvernement du Canada produit et finance déjà une vaste gamme de ressources pédagogiques par l'entremise de différents ministères et programmes fédéraux²⁷. Le matériel qui en découle pourrait être protégé par le droit d'auteur de la Couronne²⁸, la licence de gouvernement ouvert (Gouvernement du Canada, 2019b), être assorti de droits acquis ou transférés à un tiers et dans au moins deux cas, être publié sous une licence Creative Commons²⁹.

Les recherches financées par les trois organismes de financement peuvent produire des extraits pour le secteur de l'éducation qui vont au-delà des publications savantes³⁰. Les recherches menées par les chercheurs et professeurs et financées par les trois agences de financement servent souvent à informer les pratiques d'enseignement et sont incluses dans les programmes d'études de l'enseignement supérieur. Les programmes de financement fédéraux peuvent amener les bénéficiaires de subventions à produire du matériel pédagogique.³¹ Le gouvernement produit également une grande

²⁷ Le matériel pédagogique publié par le gouvernement du Canada s'adresse à une grande diversité de publics et comprend des ressources générales ou publiques ainsi que du matériel plus spécialisé. Entre autres exemples de ressources publiées directement par le gouvernement du Canada, mentionnons le *Guide alimentaire canadien (2022)* de Santé Canada, *Le guide du droit d'auteur* de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (2019) et le *Guide technique de l'Indice des prix des services d'architecture, de génie et de services connexes de Statistique Canada (2020b)*.

²⁸ La problématique des licences ouvertes pour le matériel gouvernemental est étroitement liée aux discussions plus larges et aux revendications en faveur d'une réforme du droit d'auteur de la Couronne. Pour plus de détails sur cette problématique, voir Wakaruk (2021).

²⁹ Les deux cas en question sont le *Relevé des maladies transmissibles au Canada (RMTC)* (2019) et le site *GCpartage* de l'École de la fonction publique du Canada (s. d. b).

³⁰ Même si les trois organismes ont adopté la *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications*, cette politique se limite aux articles de revue évalués par les pairs (article 3.1) et, dans le cas des titulaires d'une subvention des IRSC, aux données (article 3.2) (Gouvernement du Canada, 2016).

³¹ Entre autres exemples de programmes de bourses fédéraux susceptibles de produire des extraits pour le secteur de l'éducation, mentionnons le programme Compétences pour réussir - volet Formation et outils d'Emploi et Développement social Canada (Emploi et Développement social Canada, 2022); le Programme de partenariats en éducation de Services aux Autochtones Canada (Gouvernement du Canada, 2021c); et les programmes d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada comme le Programme d'échange en matière de littératie numérique (Innovation, Sciences et Développement économique Canada [ISDE], 2019c), la Stratégie canadienne pour la connectivité (ISDE, 2019a), la Charte canadienne du numérique (ISDE, 2021a), le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires (ISDE, 2019b), le programme de cliniques juridiques sur la propriété intellectuelle (ISDE, 2020) et la stratégie de l'infrastructure de recherche numérique (ISDE, 2021b).

diversité de formations internes, dont certaines sont accessibles sous forme de REL en partenariat avec eCampusOntario (École de la fonction publique du Canada, s. d. b).

Une telle approche n'exige pas de dépenses supplémentaires puisque les nouveaux travaux peuvent être publiés sous licence ouverte et la publication du matériel sous licence ouverte peut être une condition d'admissibilité aux subventions qui la financent. La *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications* actuelle peut être élargie pour inclure une grande diversité d'extrants universitaires (Gouvernement du Canada, 2016).

Financement fédéral pour une stratégie pancanadienne pour faciliter l'utilisation des REL et le développement des capacités

Le gouvernement du Canada peut jouer un rôle catalyseur dans l'adoption des REL, dans le secteur postsecondaire et au-delà. Le matériel d'enseignement et d'apprentissage est libre d'accès et ouvert à tous, et le public potentiel des REL est large et comprend les personnes en apprentissage continu, quel que soit leur âge. Les REL peuvent être utilisées par les organisations à but non lucratif, le gouvernement, les groupes communautaires et même les entreprises.

Favoriser l'utilisation des REL s'harmonise à de nombreuses initiatives et priorités fédérales, y compris les engagements envers un gouvernement ouvert et la *Charte canadienne du numérique*. Plus particulièrement, la *Charte canadienne du numérique* s'aligne sur les principes Accès universel (« des chances égales de participer au monde numérique et disposeront des outils nécessaires pour ce faire ») et Données numériques pour le bien commun (« promouvoir l'ouverture et améliorer la vie des gens ») (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2021a). Le gouvernement fédéral a déjà pris des engagements envers l'inclusion et les littératies numériques³². En outre, depuis plusieurs dizaines d'années, le gouvernement joue un rôle dans le soutien de l'infrastructure de financement de la recherche au niveau postsecondaire par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation (2022), de CANARIE (2022) et de Mitacs (2022); Bibliothèque et Archives

³² À titre d'exemple, voir le Programme d'échange en matière de littératie numérique (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2019a) et la publication *Normes relatives au numérique du gouvernement du Canada : Directives* (Secrétariat du Conseil du Trésor, 2021).

Canada (2004) a aussi le mandat de promouvoir la diffusion du savoir. Développer les capacités et encourager l'utilisation des REL sont des priorités complémentaires aux priorités de longue date du gouvernement. Alors que le Canada vise la connectivité universelle (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2019b), des REL élaborées au Canada et libres d'accès donnent encore plus un sens à ces priorités.

Un aspect tout particulièrement important réside dans la nécessité pour le gouvernement du Canada de favoriser une amélioration de la coordination et de la collaboration interprovinciales. Le gouvernement du Canada se trouve dans une position unique pour fournir les plateformes technologiques (p. ex. répertoire national) et les forums (p. ex. coordination des réunions annuelles des intervenants) nécessaires pour optimiser les retombées des investissements provinciaux dans les REL.

Infrastructure et politiques fédérales

Le Canada est déjà considéré comme un chef de file mondial au sujet des REL, mais l'infrastructure d'hébergement des REL est actuellement décentralisée parmi les provinces et les territoires (Miao et al., 2016; Zawacki-Richter et al., 2019). Jusqu'à maintenant, les projets d'infrastructure régionale ont contribué au positionnement du Canada en tant que chef de file, bien qu'il pourrait être soutenu que l'adoption des REL progresse plus rapidement lorsque des stratégies numériques et des initiatives de financement nationales existent pour appuyer les REL³³. Le Canada n'en est pas à sa première infrastructure financée au niveau national. À titre d'exemple, le gouvernement du Canada finance le soutien de l'infrastructure numérique pour les chercheurs au niveau des études supérieures de l'équipe de gestion des données de recherche

³³ Bien que le développement de l'infrastructure des REL soit perçu comme très prometteur au niveau national, dans de nombreux pays, ce développement se produit plutôt à l'échelle régionale ou locale : « Dans tous les pays, le changement découle le plus souvent d'initiatives de financement nationales et de stratégies numériques nationales; malgré tout, les données indiquent que le changement se produit surtout au niveau méso ou micro dans la majorité des pays » (Marín et al., 2020, comme cité dans Marín, Bond et al., 2020, p. 88). Les politiques, toutefois, sont vues comme une importante force motrice dans l'adoption des REL : « L'élaboration de politiques appropriées aux niveaux national, institutionnel et des projets a été identifiée comme une force motrice majeure pour une adoption réussie des REL » (Miao et al., 2016, p. viii).

(GDR) par l'intermédiaire de CANARIE (2022) et de l'Alliance de recherche numérique du Canada³⁴.

Sur le plan des politiques, le gouvernement du Canada devrait assurer le respect et la progression des principes énoncés dans la *Recommandation sur les REL* de l'UNESCO (UNESCO, 2019), qui appelle à l'élaboration d'une stratégie pour appuyer les REL. Étant donné la nature décentralisée de l'éducation au Canada, une coordination avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) est essentielle pour que la stratégie s'aligne sur une déclaration existante du CMEC et d'autres déclarations des provinces en faveur des REL³⁵. Les politiques contribuent aussi à la viabilité des REL et établissent un cadre pour le financement de l'infrastructure, qui est souvent appuyé par des organisations à but non lucratif³⁶.

Voies à suivre

En avril 2022, après avoir rédigé l'ébauche initiale du présent document, le groupe sur la *Stratégie nationale en matière de REL* a établi trois grandes priorités pour appuyer nos efforts de revendication initiaux, c'est-à-dire Culture

³⁴ Des infrastructures de services de GDR telles que le Dépôt fédéré de données de recherche (DFDR) font partie des services d'infrastructure de l'Alliance canadienne pour la recherche numérique et sont liées à la stratégie globale de l'*Infrastructure de recherche numérique* d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada qui inclut CANARIE (ISDE, 2021b). Voir aussi *Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique* (NOIRN, 2021).

³⁵ En 2013, le CMEC a adopté à l'unanimité la *Déclaration de Paris sur les REL 2012* (McGreal et al., 2016, p. 69). Un protocole d'entente sur les ressources d'éducation libre entre l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan a également été conclu en 2014 (McGreal et al., 2016, p. 69). En outre, les modèles de politiques dans le secteur du libre accès au Canada, par exemple la *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications* et la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*, prouvent déjà que le gouvernement fédéral appuie le libre accès et les initiatives de licences ouvertes.

³⁶ Un exemple canadien d'organisation à but non lucratif à l'origine du développement de l'infrastructure appuyant les REL réside dans la plateforme libre Pressbooks, l'une des plus utilisées pour l'hébergement de matériel pédagogique de type REL au Canada et aux États-Unis aux niveaux provincial, fédéral, consorsial et institutionnel (Pressbooks, 2021). L'importance accordée à la gérance et à la viabilité des REL et le fait qu'elle est étroitement liée au soutien des intervenants qui fournissent l'infrastructure « libre » pour les REL va dans le même sens que le projet *The CARE Framework*, et cette approche est conçue « pour être appliquée par l'ensemble des individus, organisations et établissements qui ont un intérêt commun envers la réussite et la viabilité à long terme dans ce domaine » (Petrides et al., 2018).

canadienne et langues : REL francophones; Vérité et réconciliation : REL autochtones; et Infrastructure et politiques fédérales. Nous avons conclu que ces priorités s’alignaient le mieux sur les modèles actuels de financement fédéral. Pour de plus amples renseignements sur la capacité de financement au fédéral, voir *Annexe 4 : Justification des nouvelles dépenses fédérales*.

La première étape de la définition des principales orientations pour les revendications consistait à planifier une série de trois sommets sur les REL pour discuter de ces priorités. Lors du National OER Policy and Infrastructure Summit, le premier sommet qui s’est déroulé en novembre 2022 à la York University, plus de 30 participants de partout au pays se sont rassemblés pour discuter des enjeux liés aux politiques et à l’infrastructure. Les objectifs du sommet étaient les suivants :

1. Confirmer les domaines d’action et préciser les objectifs des revendications;
2. Discuter des difficultés potentielles et actuelles dans les revendications en faveur du financement des REL aux niveaux provincial et fédéral;
3. Cerner les possibilités de revendications pour les intervenants.

En tout, huit orientations ont été définies pour les revendications et seront prochainement détaillées dans de brefs déclarations de position.

Un deuxième sommet sur le thème de la culture canadienne et des langues, cette fois-ci axé sur les REL francophones, a eu lieu le 27 avril 2023 à l’Université d’Ottawa. Un troisième sommet sur la vérité et la réconciliation et les REL autochtones, qui sera tenu à l’University of British Columbia, suivra. Les documents et les enregistrements des trois sommets seront publiés sur le site de l’Association des bibliothèques de recherche du Canada dès qu’ils seront disponibles.

Notre objectif pour ces sommets est d’en venir à un plan de travail et à une stratégie de mobilisation des connaissances, à des déclarations de revendication et des priorités à l’égard des cibles pour les revendications à l’échelle fédérale qui peuvent être diffusées à grande échelle. Nous espérons que ces déclarations aideront ou éclaireront les organisations dans leurs revendications en faveur d’un financement national pour les ressources éducatives libres au Canada et dans le reste du monde.

Bibliographie

- Accessibility Act, Nova Scotia Statutes (2017, c. 2). Nova Scotia Legislature.
https://nslegislature.ca/legc/bills/62nd_3rd/3rd_read/b059.htm
- Accessible British Columbia Act, Statutes of British Columbia (2022, c. 19). BC Laws.
<https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/21019>
- Association des cadres des collèges du Québec, Fédération des cégeps, Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, Collecto, COOPSCO, Centrale des syndicats du Québec, Association des collèges privés du Québec, Collèges and Instituts Canada, Synchronex et SPGQ. (s. d.). *Établissements*. Portail du réseau collégial de Québec.
<http://www.lescegeps.com/etablissements#np237prc>
- Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. (s. d.). *Collèges et universités de la francophonie canadienne. Découvrez-les tour à tour!*
<https://acufc.ca/formations/>
- (2020, 29 octobre). *Plan stratégique: 2020-2025*. https://acufc.ca/wp-content/uploads/2020/11/Planification-strategique-2020-2025-ACUFC_V.pdf
- Admin. (2016, 21 décembre). *Open pedagogy and a very brief history of the concept*. Explorations in the Ed Tech World. <https://homonym.ca/uncategorized/open-pedagogy-and-a-very-brief-history-of-the-concept/>
- Agence de la consommation en matière financière du Canada. (2022, 13 janvier). *Budget pour la vie étudiante*. <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/budget-vie-etudiante.html>
- Alberta, Ministry of Innovation and Advanced Education. (2014, mars). *Memorandum of understanding: Open educational resources*. Government of Alberta, Government of British Columbia, Government of Saskatchewan.
<https://www.oerknowledgecloud.org/record719>
- Alberta OER. (s. d.). *Costs*. [ABOER-Cost-Savings-CC-BY-NC.pdf \(albertaoer.com\)](#)
- Allen, I. E. et Seaman, J. (2014). *Opening the curriculum: Open educational resources in U.S. higher education, 2014*. Babson Survey Research Group & Pearson.
<https://www.bayviewanalytics.com/reports/openingthecurriculum2014.pdf>
- Alliance canadienne des associations étudiantes. (2019, 14 janvier). *Educational materials beyond textbooks: Learning in the 21st century*. https://www.casa-acaec.com/educational_materials_beyond_textbooks_learning_in_the_21st_century
- (2022). Présentation prébudgétaire de l'ACAE pour 2022.
<https://assets.nationbuilder.com/casaacaec/pages/3375/attachments/original/1631030381/Pre-Budget-2022-FR.pdf?1631030381>

Amiel, Tel. (2013). Identifying barriers to the remix of translated open educational resources. *The International Review of Research in Open and Distributed Learning*, 14(1), 126-144. <https://doi.org/10.19173/irrodl.v14i1.1351>

Askin, N., Brunet, M., Coughlan, R., Daniels, C., Durnin, J.-F., Khetarpal, M., Ludbrook, A., Morrison, L. et Smith, A. (2020, juin). *Analyse du contexte du service et du soutien à l'éducation ouverte au Canada*. <https://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Groupe-de-travail-sur-leducation-ouverte-analyse-du-contexte-2020.pdf>

Association canadienne des bibliothèques de recherche. (s. d. a). *Libre accès*. <https://www.carl-abrc.ca/fr/faire-avancer-la-recherche/communication-savante/libre-acces/>

----. (2021). *2022 Federal budget - CARL brief to House of Commons' Standing Committee on Finance*. https://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2021/08/CARL_Budget_2022_brief.pdf

----. (2022). *Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2023*. https://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2023/03/Memoire_ABRC_budget_2023.pdf

Association canadienne des professeures et professeurs universitaires. (2021, août). *L'éducation et la recherche : une occasion de relance et de résilience pour le gouvernement fédéral. Mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2022*. https://www.caut.ca/sites/default/files/2022_pre-budget_submission_fr.pdf

Atkinson, D. (2020, 11 février). *Introducing UPEI's Open Education Resource Development Program*. University of Prince Edward Island. <https://www.upei.ca/communications/news/2020/02/introducing-upei-s-open-education-resource-development-program>

Bali, M., Cronin, C. et Jhangiani, R. S. (2020). Framing open educational practices from a social justice perspective. *Journal of Interactive Media in Education*, 2020(1), 1-12. <https://eric.ed.gov/?id=EJ1254006>

BCCampus. (s. d. a). *About us*. <https://bccampus.ca/about-us/>

----- (s. d. b). *OpenEd*. <https://open.bccampus.ca/>

----- (s. d. c). *Open textbook stats*. <https://open.bccampus.ca/advocate-for-open-education/open-textbook-stats/>

----- *Our history*. (s. d. d.). <https://open.bccampus.ca/our-history/>

----- (s. d. e). *Projects and grants*. <https://open.bccampus.ca/projects-and-grants/>

----- (s. d. f) *Review an open textbook*. <https://open.bccampus.ca/use-open-textbooks/review-an-open-textbook/>

----- (2023). *Zero textbook cost (ZTC) programs*.
<https://bccampus.ca/projects/open-education/zed-cred-z-degrees/>

BC Textbook Cost Data. (2017). *BC textbook cost data*.
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1q5RAAFsWLwP3-gFhOd4OY_3CnwzvBlamkm93hmWguCc/edit#gid=205939131

Berrigan, P., Scott, C.W.M. et Zwicker, J. D. (2020). Employment, education, and income for Canadians with developmental disability: Analysis from the 2017 *Canadian Survey on Disability*. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 53, 580–592. <https://doi.org/10.1007/s10803-020-04603-3>

Bibliothèque et Archives Canada. (2016, 3 juin; rév. 2022, 5 juillet). *Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire*. <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/organisation/a-notre-sujet/strategies-initiatives/strategie-canadienne-de-numerisation-du-patrimoine-documentaire/Pages/strategie-canadienne-numerisation.aspx>

Brailey, M., Stieglitz, L. et Shaughnessy, S. (2021, 27 septembre). *Moving forward on OERs: Building capacity through the creation of a cross campus dedicated OER team* [webinaire]. OE Global 2021 Online Conference.
<https://connect.oeglobal.org/t/moving-forward-on-oers-building-capacity-through-the-creation-of-a-cross-campus-dedicated-oer-team/2261>

Brunet, M. (2021). *Guide REL par discipline : Université d'Ottawa (version 1.0 - juin 2021)*. Bibliothèque de l'Université d'Ottawa.
<https://ecampusontario.pressbooks.pub/uottawareldiscipline/>

Bureau de coopération interuniversitaire. (s. d.). *Membres*. <https://www.bci-qc.ca/>

Bureau de la rédaction du Relevé des maladies transmissibles au Canada. (2019). Le RMTc a adopté la licence Creative Commons CC BY 4.0. *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, 45(1), 47. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/releve-maladies-transmissibles-canada-rmtc/numero-mensuel/2019-45/numero-1-3-janvier-2019/article-7-rmtc-adopte-licence-creative-commons.html>

Caldwell, J. (2019, 4 septembre). *\$3.26M pledged to OER to enable student savings throughout the province*. BCcampus. <https://bccampus.ca/2019/09/04/3-26m-pledged-to-oer-to-enable-student-savings-throughout-the-province/>

Campus Manitoba. (s.d.). *A walk through the OER review process*.
<https://www.campusmanitoba.ca/open-education/oer-review-process/>

Canada. Parlement. Chambres des communes. Comité permanent des finances. (2017, décembre). *Favoriser la croissance inclusive : Stimuler la productivité et la*

compétitivité au Canada. Rapport du Comité permanent des finances. 42^e Législature, 1^{re} session.

<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/FINA/Reports/RP9312006/finarp21/finarp21-f.pdf>

----- (2022, mars). *La voie à suivre*. Rapport du Comité permanent des Finances no 3. 44^e Législature, 1^{re} session.

<https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/441/FINA/Reports/RP11636641/fina03/finarp03-f.pdf>

CANARIE. (2022). *CANARIE connecte*. <https://www.canarie.ca/fr/>

Castillo, V. E., Schreyer, C., et Southwick, T. (2020). *ECHO: Ethnographic, cultural and historical overview of Yukon's First Peoples*. BCcampus.

<https://pressbooks.bccampus.ca/echoyukonsfirstpeople/>

Centre de recherche LICEF de la Télé-université (TÉLUQ), la Vitrine technologie-éducation (VTE) du Collège de Bois-de-Boulogne, projet ORI-OAI et GTN-Québec. (s.d.). *CERES*. <https://ceres.vteducation.org/app/index.jsp?lang=fr>

Choi, R. (2017, 27 octobre). *Résultats sur l'accessibilité tirés de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017*. (N° 89-654-X au catalogue). Statistique Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2021002-fra.htm>

Clement, K. (2020, 30 décembre). *Interrogating and supplementing OER through a decolonized lens*. *OER & Beyond*. <https://ijoerandbeyond.org/interrogating-and-supplementing-oer-through-a-decolonized-lens/>

Cobo, C. (2013). Exploration of open educational resources in non-English speaking communities. *The International Review of Research in Open and Distributed Learning*, 14(2), 106-128. <https://doi.org/10.19173/irrodl.v14i2.1493>

Collèges et instituts Canada (2021, août). *Résilience, reprise et réconciliation*.

<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/FINA/Brief/BR11512991/br-external/CollagesAndInstitutesCanada-10488205-f.pdf>

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*.

https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf

Commission européenne. Pôle scientifique de l'UE. (s. d.). *Qu'est-ce que l'éducation ouverte?* https://joint-research-centre.ec.europa.eu/what-open-education_fr?etrans=fr

Community College Consortium for OER (CCCOER). (s. d.). *Open licenses*.

<https://www.cccoer.org/using-oer/open-licensing/>

- Concordia University Library. (s. d.). *Open textbook grants*.
<https://www.concordia.ca/library/oer/adopt-create/oer-grants.html>
- Conseil de recherches en sciences humaines. (2019, 17 juin). *Lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace*. https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/policies-politiques/knowledge_mobilisation-mobilisation_des_connaissances-fra.aspx
- . (2021, 16 avril). *Imaginer l'avenir du Canada*. https://www.sshrc-crsh.gc.ca/society-societe/community-communite/Imagining_Canadas_Future-Imaginer_l_avenir_du_Canada-fra.aspx
- Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique. (s. d. a). À propos. <https://atlanticoer-relatlantique.ca/fr/about/>
- . (s. d. b). *RELAtlantique*. <https://atlanticoer-relatlantique.ca/fr/>
- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (2012, 6 juillet). *Les ministres de l'Éducation marquent un jalon important de la coopération en éducation*. https://www.cmec.ca/277/Communiqués-de-presse/Les-ministres-de-l-Education-marquent-un-jalon-important-de-la-cooperation-en-education.html?id_article=507
- . (2013, 5 juillet). *Les ministres en appellent à une innovation accrue et à un élargissement des possibilités à l'heure où les systèmes d'éducation se tournent vers l'avenir*. https://cmec.ca/277/Communiqués-de-presse/Les-ministres-en-appellent-a-une-innovation-accrue-et-a-un-elargissement-des-possibilites-a-l'heure-ou-les-systemes-d-education-se-tournent-vers-l-avenir.html?id_article=627
- Creative Commons. (s. d. a). *About CC licenses*.
<https://creativecommons.org/about/ccllicenses/>
- (s. d. b). *Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)*.
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>
- Culture, histoire et sport. (2018). *Plan d'action pour les langues officielles - 2018-2023 : Investir dans notre avenir*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2018-2023.html>
- de los Arcos, B., Cirigottis, G.E., Egglestone, N., Farrow, R., McAndrew, P., Perryman, L., Pitt, R., et Weller, M. (2015). OER Data Report 2013-2015: Building understanding of open education. <http://oerhub.net/wp-content/uploads/2015/11/20151117-OER-Hub-Data-Report.pdf>
- eCampusOntario. (s. d. a). À propos d'eCampusOntario. Engagé envers l'évolution de l'apprentissage et de l'enseignement. <https://www.ecampusontario.ca/fr/about/>
- (s. d. b). Impact. <https://openlibrary.ecampusontario.ca/fr/impact/>

--- (s. d. c). Ressources éducatives libres. Soutenir les ressources éducatives libres en Ontario. <https://www.ecampusontario.ca/fr/open-education-resources/>

--- (s. d. d). eCampusOntario. La collection de la SAV. Ressources pédagogiques par et pour les établissements postsecondaires publics de l'Ontario. <https://vlslibrary.ecampusontario.ca/fr/>

--- (s. d. e). Stratégie d'apprentissage virtuel. Résultats du deuxième cycle de financement à la suite de l'occasion de manifestation d'intérêt présentée dans le cadre de la Stratégie d'apprentissage virtuel d'une valeur de 7 millions de dollars. <https://vls.ecampusontario.ca/fr/vls-2/>

--- (2021). Rapport ciblé 2021 : Ontario Ouvert : Partager les ressources pour améliorer l'équité et l'accès. <https://www.ecampusontario.ca/fr/publications-reports/>

École de la fonction publique du Canada (s. d. a). *Apprentissage ouvert de l'ÉFPC*. <https://learn-apprendre.ca/?lang=fr>

----- (s. d. b). *À propos*. GCpartage. <https://share-partage.csps-efpc.gc.ca/a-propos/>

----- (s. d. c). *Catalogue*. GCpartage. <https://share-partage.csps-efpc.gc.ca/catalogue/>

EKOS Research Associates. (2015). *Public opinion on the value of books in the education book sector*. <https://publishers.ca/wp-content/uploads/2016/05/Book-Value-Educ-Sector-Final-31-Mar-2015.pdf>

Emploi et Développement social Canada. (2020a). *2018-2019. Programme canadien de prêts aux étudiants. Rapport annuel*. <https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/canada-student-loans-grants/CSLP-A-R-2018-2019-Layout-FR.pdf>

----- (2020b, 20 novembre). *Résumé de la Loi canadienne sur l'accessibilité*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/accessible-personnes-handicapees/loi-resume.html>

----- (2022, 23 février). *Demande de financement pour le programme Compétences pour réussir - volet Formation et outils*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/competence-reussir-volet-formation-outils.html>

fabriqueREL. (s. d.). *Les ressources éducatives libres (REL)*. <https://fabriquerel.org/>

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. (2022). *Étudiantes et étudiants ensemble : Livret des séances de pression la Canadian Federation of Students Fédération canadienne des étudiantes et étudiants pour 2022*.

https://assets.website-files.com/620e68df56083744894afe58/621fa076cc3dc14d5167f48f_Lobby-Document-2022-FR.pdf

Ferede, M. K. (2012). Structural factors associated with higher education access for first-generation refugees in Canada: An agenda for research. *Refuge: Canada's Journal on Refugees*, 27(2), 79-88. <https://doi.org/10.25071/1920-7336.34724>

Fondation canadienne pour l'innovation. (2022). *La recherche au service des collectivités*. <https://www.innovation.ca/fr>

Gouvernement du Canada. (2016, 16 décembre). *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications*. Science et innovation. <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/libre-acces/politique-trois-organismes-libre-acces-aux-publications>

----. (2019, 21 juin). *Loi sur les langues autochtones (L.C. 2019, ch. 23)*. Site Web de la législation (Justice). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-7.85/page-1.html>

-----. (2019a, 30 décembre). *Le rôle du Canada à titre de coprésident 2018-2019 du Partenariat pour un gouvernement ouvert*. <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/le-role-du-canada-titre-de-copresident-2018-2019-du-partenariat-pour-un-gouvernement-ouvert>

-----. (2019b, 18 juin). *Licence du gouvernement ouvert - Canada*. <https://ouvert.canada.ca/fr/licence-du-gouvernement-ouvert-canada>

-----. (2020a, 9 octobre). *Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert de 2018-2020*. <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-national-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-de-2018-2020>

-----. (2020b, 5 novembre). *L'abc des données ouvertes*. <https://ouvert.canada.ca/fr/principes-de-donnees-ouvertes>

-----. (2020c, 26 février). *Feuille de route pour la science ouverte*. <https://science.gc.ca/site/science/fr/bureau-conseillere-scientifique-chef/science-ouverte/feuille-route-pour-science-ouverte>

----. (2021a, 14 avril). Le Canada et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/unesco/index.aspx?lang=fra

-----. (2021b, 19 février). *Gouvernement ouvert*. <https://open.canada.ca/fr>

----. (2021c, 1 avril). *Programme des partenariats en éducation*. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033760/1543408975080>

- . (2021d, 11 juin). *Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation*. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524494530110/1557511412801>
- . (2021e, 22 septembre). GCwiki. https://wiki.gccollab.ca/Main_Page
- . (2021f, 25 octobre). *Arts et média*. <https://www.canada.ca/fr/services/culture/arts-media.html>
- . (2021g). *Agir ensemble – Rapport annuel de 2021 du Canada sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/programme-2030/agir-ensemble.html>
- . (2021h). Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L.C. 2021, ch. 14. <https://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/u-2.2/page-1.html>
- . (2022a, 2 mars). *Programme d'aide au remboursement – Comment fonctionne le programme*. <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/education/aide-etudiants/bourses-prets/rembourser/aide-remboursement/par.html>
- . (2022b, 16 mars). *Chapitre 1. Aperçu du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/portrait-economique-budgetaire/aperçu-plan-intervention-economique-canada.html>
- . (2023a). Budget des dépenses 2023-2024. *Parties I et II Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses*. <https://www.canada.ca/content/dam/tbs-sct/documents/planned-government-spending/main-estimates/2023-24/budget-depenses-fra.pdf>
- . (2023b, 4 janvier). Objectif de développement durable 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/programme-2030/partenariats.html>
- . (2023c, 13 janvier). Programme de développement durable à l'horizon 2030. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fra
- Government of Alberta. (2021, avril). *Alberta 2030: Building skills for jobs*. <https://open.alberta.ca/dataset/2bd41938-8100-4987-996d-b73d888cdbc/resource/f897376a-95a9-4fe0-bfa7-9900ab815cd8/download/ae-alberta-2030-building-skills-for-jobs-strategy-summary-2021-04.pdf>
- Government of Saskatchewan. (2021, 8 décembre). *Post-secondary students save millions through investments in open education resources*. <https://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2021/december/08/post-secondary-students-save-millions-through-investments-in-open-education-resources>

- Hendricks, C., Reinsberg, S. et Rieger, G. (2017). The adoption of an open textbook in a large physics course: An analysis of cost, outcomes, use, and perceptions. *The International Review of Research in Open and Distributed Learning*, 18(4), 78-99. <https://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ1146231.pdf>
- Hilton III, J. (2016). Open educational resources and college textbook choices: A review of research on efficacy and perceptions. *Educational Technology Research and Development*, 64, 573-590. <https://doi.org/10.1007/s11423-016-9434-9>
- Hodgkinson-Williams, C. A. et Trotter, H. (2018). A social justice framework for understanding open educational resources and practices in the Global South. *Journal of Learning for Development*, 5(3), 204-224. <https://jl4d.org/index.php/ejl4d/article/view/312>
- Inclusive Education Canada. (2020). *Right to education*. <https://inclusiveeducation.ca/learn/right-to-education/>
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada. (2019a, 22 novembre). *Le Programme d'échange en matière de littératie numérique*. <https://ised-isde.canada.ca/site/programme-dechange-matiere-litteratie-numerique/fr>
- (2019b). *Internet haute vitesse pour tous les Canadiens*. [https://ised-isde-isde.canada.ca/site/acces-internet-haute-vitesse-canada/fr](https://ised-isde.canada.ca/site/acces-internet-haute-vitesse-canada/fr)
- (2019c, 19 mars). *Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires (FIS)*. <https://ised-isde.canada.ca/site/fonds-investissement-strategique-etablissements-postsecondaires/fr>
- (2020, 15 octobre). *Le programme de cliniques juridiques sur la propriété intellectuelle*. <https://ised-isde.canada.ca/site/strategie-propriete-intellectuelle/fr/programme-cliniques-juridiques>
- (2021a, 12 janvier). *Charte canadienne du numérique : bâtir la confiance dans un monde numérique*. <https://ised-isde.canada.ca/site/innover-meilleur-canada/fr/charte-canadienne-numerique-confiance-dans-monde-numerique>
- (2021b, 16 août). *Infrastructure de recherche numérique*. [https://ised-isde-isde.canada.ca/site/infrastructure-recherche-numerique/fr](https://ised-isde.canada.ca/site/infrastructure-recherche-numerique/fr)
- ISO / IEC. (1999). ISO/IEC JTC 1/SC 36. *Technologies de l'information pour l'apprentissage, l'éducation et la formation*. <https://www.iso.org/fr/committee/45392.html>
- Janke, R. (2020, 23 juillet). *BCcampus' 2020 Open Education Foundation Grant for Institutions*. <https://library.ok.ubc.ca/2020/07/23/bccampus-2020-open-education-foundation-grant-for-institutions/>
- Jhangiani, R. (2018). *Open education strategic plan 2018-2023*. <https://kpu.pressbooks.pub/openeducation/>

- Jhangiani, R. S., Pitt, R., Hendricks, C., Key, J. et Lalonde., C. (2016). *Explore faculty use of open educational resources at British Columbia post secondary institutions*. BCcampus. <https://bccampus.ca/2016/01/27/exploring-faculty-use-of-open-educational-resources-in-b-c-post-secondary-institutions/>
- Jhangiani, R. S. et Jhangiani, S. (2017). Investigating the perceptions, use, and impact of open textbooks: A survey of post-secondary students in British Columbia. *The International Review of Research in Open and Distributed Learning*, 18(4), 172-192. <https://doi.org/10.19173/irrodl.v18i4.3012>
- Joseph, K., Guy, J. et McNally, M. B. (2019). Toward a critical approach for OER: A case study in removing the 'Big Five' from OER creation. *Open Praxis*, 11(4), 355-367. <https://eric.ed.gov/?id=EJ1251301>
- Karakaya, K. et Karakaya, O. (2020). Framing the role of English in OER from a social justice perspective : A critical lens on the (dis)empowerment of non-English speaking communities. *Asian Journal of Distance Education*, 15(2), 175-190. <https://eric.ed.gov/?id=EJ1285282>
- Kortemeyer, G. (2013). Ten years later: Why open educational resources have not noticeably affected higher education, and why we should care. *EDUCAUSE Review*. <https://er.educause.edu/articles/2013/2/ten-years-later-why-open-educational-resources-have-not-noticeably-affected-higher-education-and-why-we-should-care>
- Kwantlen Polytechnic University. (2022). *Open education*. <https://www.kpu.ca/open>
- Local Contexts. (s. d.). *TK Labels*. <https://localcontexts.org/labels/traditional-knowledge-labels/>
- Loi canadienne sur l'accessibilité. Lois du Canada (2019, ch. 10). Site Web de la législation (Justice). <https://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-0.6/>
- Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada. Lois du Canada (2004, ch. 11). Site Web de la législation (Justice). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/l-7.7/>
- Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Lois du Québec (2004, c. 31, a. 1). LégisQuébec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/e-20.1>
- Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Lois de l'Ontario (2005, chap. 11). Lois-en-ligne. <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/05a11>
- Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains. Codification permanente des lois du Manitoba (2013, c. A1.7). Législation du Manitoba. <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/a001-7.php?lang=fr>

Loi sur le multiculturalisme canadien. Lois révisées du Canada (1985, ch. 24 (4^e suppl.)). Site Web de la législation (Justice). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-18.7/>

Martel, M. (2021, 10 mars). *Prenez part au réseau de leaders des ressources éducatives libres*. <https://martel.ebsi.umontreal.ca/2021/03/10/prenez-part-au-reseau-de-leaders-des-ressources-educatives-libres/>

Marín, V. I., Bond, M., Zawacki-Richter, O., Aydin, C. H., Bedenlier, S., Bozkurt, A., Conrad, D., Jung, I., Kondakci, Y., Prinsloo, P., Qayyum, A., Roberts, J., Sangrà, A., Slagter van Tryon, P. J., Veletsianos, G. et Xiao, J. (2020). A comparative study of national infrastructures for digital (open) educational resources in higher education. *Open Praxis*, 12(2), 241-256. <https://doi.org/10.5944/openpraxis.12.2.1071>

Marín, V. I., Zawacki-Richter, O. et Bedenlier, S. (2020). Open educational resources in German higher education – an international perspective. Dans S. Kucina Softic et A. Szucs (dir.), *European Distance and E-Learning Network (EDEN) 2021 Conference Proceedings* (pp. 85-94). <https://doi.org/10.38069/edenconf-2020-rw-0010>

Martin-Barbero, S. (2020, 21 juillet). *COVID-19 has accelerated the digital transformation of higher education*. <https://www.weforum.org/agenda/2020/07/covid-19-digital-transformation-higher-education/>

McGreal, R. (2017). Special report on the role of open educational resources in supporting the sustainable development goal 4: Quality education challenges and opportunities. *The International Review of Research in Open and Distributed Learning*, 18(7), 292-305. <https://www.irrodl.org/index.php/irrodl/article/download/3541/4433>

McGreal, R., Anderson, T., Conrad, D. (2016). Open Educational Resources in Canada. In F. Miao, S. Mishra, & R. McGreal, (Eds.) *Open educational resources: Policy, costs, transformation*. UNESCO and Commonwealth of Learning. (pp. 63-76). <http://oasis.col.org/handle/11599/2306>

McCracken, K. et Hogan, S.-S. (2020). *Community first: Open practices and Indigenous Knowledge*. eCampusOntario. <https://www.ecampusontario.ca/wp-content/uploads/2020/08/OEProject-McCracken.pdf>

Mitacs. (2022). *Mitacs*. <https://www.mitacs.ca/fr>

Morehouse, K. (2016, 29 septembre). UNB student union campaign aims to highlight surge in textbook prices. *The Fulcrum*. <https://thefulcrum.ca/news/national/unb-student-union-campaign-aims-highlight-surge-textbook-prices/>

Nations unies. (2006, 6 décembre). *Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif*. <https://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>

- (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, AG Rés 61/29, UNGAOR, 61ème Sess, Supp No 49, UN Doc A/RES/61/295.
<https://undocs.org/A/RES/61/295>
- (2022). *Rapport sur les objectifs de développement durable*.
https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2022_French.pdf
- Département des affaires économiques et sociales. (s. d. a). *Les 17 objectifs*.
<https://sdgs.un.org/fr/goals>
- Département des affaires économiques et sociales. (s. d. b). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*.
<https://sdgs.un.org/fr/2030agenda>
- Département des affaires économiques et sociales. (s. d. c). *Integrating Indigenous Knowledge Systems in 2030 UN sustainable development goals*.
<https://sdgs.un.org/partnerships/integrating-indigenous-knowledge-systems-2030-un-sustainable-development-goals>
- Département des affaires économiques et sociales. (s. d. d). *Sustainable development goals (SDGs) and disability*.
<https://www.un.org/development/desa/disabilities/about-us/sustainable-development-goals-sdgs-and-disability.html>
- Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique. (2021). *Plan d'entreprise (2021-22)*. Alliance de recherche numérique du Canada.
<https://alliancecan.ca/sites/default/files/2022-03/NDRIO-Corporate-Plan-2021-2022-FINAL.pdf>
- Nova Scotia Community College. (s. d. a). *About NSCC Libraries*.
<https://www.nscclibrary.ca/about-nscclibraries/index.asp>
- (s. d. b). *Accessibility toolkit*.
<https://pressbooks.nscclibrary.ca/accessibilitytoolkit/chapter/universal-design/>
- (s. d. c). *NSCC Libraries Pressbooks*. <https://pressbooks.nscclibrary.ca/>
- Office de la propriété intellectuelle du Canada. (2019, 17 août). *Le guide du droit d'auteur*. <https://ised-isde.canada.ca/site/office-propriete-intellectuelle-canada/fr/guide-droit-dauteur>
- OpenED Manitoba. (s. d.). *Let's open some books together : We believe in open access to education*. <https://openedmb.ca/>
- Open Education Alberta. (s. d.). *Library publishing for open textbooks*.
<https://openeducationalberta.ca/>

Open Oregon. (2019, 25 septembre). *Continuing savings from past OER grants*. <https://openoregon.org/continuing-savings-from-past-oer-grants/>

Open/Technology in Education, Society, and Scholarship Association. (s. d. a). OTESSA. <https://otessa.org/>

----- (s. d. b). *OTESSA Journal*. <https://journal.otessa.org/index.php/oj>

----- (2021). *Written submission for the pre-budget consultations in advance of the upcoming federal budget*. <https://otessa.org/fr/wp-content/blogs.dir/8/files/2021/08/Federal-Pre-Budget-Submission-2021.pdf>

Patrimoine canadien. (2014, juillet). *Évaluation groupée des industries culturelles : Fonds de la musique du Canada et Fonds du livre du Canada, de 2007-2008 à 2011-2012*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/pc-ch/CH44-152-2014-fra.pdf

----- (2020, 25 juin). *Programmes de financement de PCH pour les Langues officielles, le Patrimoine et les Régions (plus de 5 M \$)*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/transparence/gouvernement-ouvert/comite-permanent-lettre-mandat/financement-langues-officielles-patrimoine-regions.html>

----- (2021a, 15 février). *Soutien aux éditeurs : Soutien à l'édition – Fonds du livre du Canada*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-livre/soutien-edition.html>

----- (2021b, 25 juin). *Programmes d'appui aux langues officielles*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/langues-officielles.html>

----- (2021c, 11 août). *Le gouvernement du Canada investit 121,3 millions de dollars sur 3 ans pour appuyer l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2021/08/le-gouvernement-du-canada-investit-1213-millions-de-dollars-sur-3-ans-pour-appuyer-leducation-postsecondaire-dans-la-langue-de-la-minorite.html>

Pavillon de ressources éducatives numériques. (2021). *Répertoire de ressources éducatives numériques pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur*. <https://pavillonren.ca/fr/>

Perry, A. M., Steinbaum, M. et Romer, C. (2021, 23 juin). *Student loans, the racial wealth divide, and why we need full student debt cancellation*. *Brookings*. <https://www.brookings.edu/research/student-loans-the-racial-wealth-divide-and-why-we-need-full-student-debt-cancellation/>

Petrides, L., Levin, D. et Watson, C. E. (2018, 4 mars). *Toward a sustainable OER ecosystem: The case for OER stewardship*. *The CARE Framework*. <https://careframework.org/>

Porter, R. (2021, 20 avril). Federal budget pledges \$39.3 million for book industry by 2023. *Quill & Quire*. <https://quillandquiere.com/omni/federal-budget-pledges-39-3-million-for-book-industry-by-2023/>

Pressbooks. (2022a). *Our products*. <https://pressbooks.com/our-products/>

----- (2022b). *Your partner in open publishing*. <https://pressbooks.com/>

--- (2023). *Welcome to Pressbooks directory*. <https://pressbooks.directory/>

Québec. Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement supérieur. (2018, 6 juin; rév. 2023). Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur. Les élèves et les étudiants : au cœur de la révolution numérique. <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/plan-daction-numerique/>

Rebus Foundation. (s. d.). *Building a new publishing ecosystem, based on open principles*. <https://rebus.foundation/>

Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Direction générale de la politique stratégique et de la recherche. (2011, juin). *Évaluation sommative du Programme canadien de prêts aux étudiants : rapport final*. <https://publications.gc.ca/site/fra/405465/publication.html>

Rogova, A., Pullman, A., Blanco Iglesias, C. et Bryce, R. (2016, 19 janvier). Inequality explained: The hidden gaps in Canada's education system. *Open Canada*. <https://opencanada.org/inequality-explained-hidden-gaps-canadas-education-system/>

Ross, H. M., Lucky, S. et Francis, D. (2019). Chapter 18. A grassroots approach to OER adoption: The University of Saskatchewan experience. Dans *OER: A field guide for academic librarians: Editor's cut*. Pacific University Press. <https://boisestate.pressbooks.pub/oer-field-guide/chapter/a-grassroots-approach-to-oer-adoption-the-university-of-saskatchewan-experience/>

Santé Canada. (2022, 25 février). *Guide alimentaire canadien*. <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. (2021, 13 août). *Normes relatives au numérique du gouvernement du Canada : Directives*. <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/normes-numeriques-gouvernement-canada.html>

Siteimprove. (2018, 12 novembre). *Web content accessibility guidelines - Four key principles*. <https://www.siteimprove.com/glossary/digital-accessibility/>

--- (2020, 21 juillet). *What is Bill C-81, the Accessible Canada Act?* <https://www.siteimprove.com/glossary/accessible-canada-act/>

Southern Alberta Institute of Technology. (2019, mars). *Open education strategic plan at SAIT, 2018-2021*. https://opentextbc.ca/postsecondary/wp-content/uploads/sites/255/2019/07/SAIT_OER_Strategic_Goals_2019-21_Final.docx

SPARC. (s. d. a). *Open education*. <https://sparcopen.org/open-education/>

----- (s. d. b). *Open Textbook Pilot grant program*. <https://sparcopen.org/our-work/open-textbook-pilot/>

----- (2022a, 11 mars). *Congress introduces bill to tackle college textbook costs while renewing Open Textbook Pilot grant program*. <https://sparcopen.org/news/2022/congress-introduces-bill-to-tackle-college-textbook-costs-while-renewing-open-textbook-pilot-grant-program/>

----- (2022b, 23 décembre). *U.S. Open Textbook Pilot Program renewed for sixth year*. <https://sparcopen.org/news/2022/u-s-open-textbook-pilot-program-renewed-for-sixth-year/>

Stafl, H. (2018, 19 janvier). #TextbookBroke campaign raises awareness about high textbook costs. *QJ: The Journal*. <https://www.queensjournal.ca/story/2018-01-19/news/textbookbroke-campaign-raises-awareness-about-high-textbook-costs/>

Statistique Canada. (2017, 29 novembre). *Recensement en bref. La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016024/98-200-x2016024-fra.cfm>

----- (2020, 25 août). *Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00005-fra.htm>

----- (2020a, 12 mai). *Comment les étudiants du niveau postsecondaire au Canada sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19?* [Infographie.] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2020032-fra.htm>

----- (2020b, 1er septembre). *Guide technique de l'Indice des prix des services d'architecture, de génie et de services connexes*. (N° 62F0014M au catalogue). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/62f0014m/62f0014m2020013-fra.pdf?st=9QRtfCkP>

----- (2021, 31 mai). *Accès à Internet au Canada, 2020*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210531/dq210531d-fra.htm>

----- (2022, 26 février). *Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)*. (N° 89-654-X au catalogue). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-654-X>

- Thibault, D. (2005, 25 novembre). *De la fracture numérique au développement d'un patrimoine éducatif*. Eductive. <https://eductive.ca/ressource/article/de-la-fracture-numerique-au-developpement-dun-patrimoine-educatif/>
- Thomas, C. (2018, 8 octobre). *OER and accessibility: Working toward inclusive learning*. SPARC. <https://sparcopen.org/news/2018/oer-accessibility-working-toward-inclusive-learning/>
- UNESCO. (s. d. a). *Éducation : de la fermeture des écoles à la reprise*. <https://www.unesco.org/fr/covid-19/education-response>
- (s. d. b). *Coalition dynamique pour les REL*. Les ressources éducatives libres. <https://www.unesco.org/fr/open-educational-resources/oer-dynamic-coalition>
- (s. d. c). *Les ressources éducatives libres*. <https://www.unesco.org/fr/open-educational-resources>
- (s. d. d). *Solutions libres*. <https://www.unesco.org/fr/open-solutions>
- (2012, 22 juin). *Déclaration de Paris sur les REL 2012*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246687_fre.locale=en
- (2016). *Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en oeuvre de l'Objectif de développement durable 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656_fre.locale=en
- (2017). *Ljubljana OER action plan*. https://en.unesco.org/sites/default/files/ljubljana_oer_action_plan_2017.pdf
- (2019, November 25). *Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL)*. <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/recommandation-open-educational-resources-oer>
- (2021). *877 UNESCO chairs as at 15/12/2021 / 877 chaires UNESCO au 15/12/2021*. <https://en.unesco.org/sites/default/files/list-unesco-chairs.pdf>
- Université TÉLUQ. (s. d.). *COMÈTE*. <http://lice.liceq.ca/index.php/comete/>
- University of Alberta Students' Union. (2021). *Be book smart! 2020/21 Report*. https://www.su.ualberta.ca/media/uploads/1143/BBS_Report2021_Final.pdf
- University of British Columbia. (s. d.). *Open UBC*. <https://open.ubc.ca/>
- (2018). *Shaping UBC's next century: Strategic plan 2018-2028*. https://strategicplan.ubc.ca/wp-content/uploads/2019/09/2018_UBC_Strategic_Plan_Full-20180425.pdf

- (2020, septembre). *Guide to reappointment, promotion and tenure procedures at UBC*. <https://hr.ubc.ca/sites/default/files/documents/SAC%20Guide.pdf>
- University of British Columbia. Vancouver Campus. (s. d.). *OER fund*. <https://oerfund.open.ubc.ca/?login>
- University of Guelph. (2017, 18 octobre). *#TextbookBroke: Findings of a University of Guelph student survey on textbook purchasing behaviours and outcomes*. Accessible Course Content and Open Educational Resources Task Force. https://atrium.lib.uoguelph.ca/xmlui/bitstream/handle/10214/26783/UG_StudentTextbookSurveyF16_20220311_v1.pdf?sequence=6&isAllowed=y
- Université d'Ottawa (s. d.). *Transformation 2030 : plus interconnectés*. <https://www.uottawa.ca/notre-universite/vision-valeurs-histoire/transformation-2030/plus-interconnectes>
- University of Prince Edward Island. Robertson Library. (s. d.). *OER development program*. <https://library.upei.ca/oerprogram>
- University of Saskatchewan. (s. d.). *Our learning charter*. <https://teaching.usask.ca/about/policies/learning-charter.php>
- University of Victoria Students Society. (s. d.). *TextbookBroke*. <https://uvss.ca/textbookbroke/>
- U.S. PIRG Education Fund. (2021). *Fixing the broken textbook market* (3^e éd.). <https://opentextbookalliance.org/assets/uploads/sites/11/2021/02/Fixing-the-broken-textbook-market.pdf>
- Vézina, B. (2020, 21 avril). *Why sharing academic publications under « no derivatives » licenses is misguided*. Creative Commons. <https://creativecommons.org/2020/04/21/academic-publications-under-no-derivatives-licenses-is-misguided/>
- Wakaruk, A. (2021, 4 novembre). Crown copyright: Will the third time be the charm? *Hill Times*. <https://www.hilltimes.com/story/2021/11/04/crown-copyright-will-the-third-time-be-the-charm/269775/>
- Weller, M., de los Arcos, B., Farrow R., Pitt R. et McAndrew, P. (2017). What can OER do for me? Evaluating the claims for OER. Dans R. S. Jhangiani et R. Biswas-Diener (dir.), *Open: The philosophy and practices that are revolutionizing education and science* (p. 67-77). Ubiquity Press. <https://www.ubiquitypress.com/site/books/10.5334/bbc/read/?loc=012.xhtml>
- Yee, G., Lorenz, M., Mehta, S., Andres, C. et Edward, H. (2020a). COVID-19 impacts on UBC students survey report. *The Alma Mater Society of UBC*. https://www.ams.ubc.ca/wp-content/uploads/2020/10/AMS_COVID-19_Survey_Report.pdf

----- (2020b). 2020 Academic experience survey report. *The Alma Mater Society of UBC*. https://www.ams.ubc.ca/wp-content/uploads/2020/10/2020_aes_v2.pdf

Yukon University. (2019). *Yukon College internal scholarly activity grants criteria and guidelines*. [https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/Yukon%20College%20Research%20Fund%20Criteria%20AUG%202019%20\(1\)%20\(1\).pdf](https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/Yukon%20College%20Research%20Fund%20Criteria%20AUG%202019%20(1)%20(1).pdf)

Zawacki-Richter, O., von Ossietzky, C., Marín, V. I., Bond, M. et Bedenlier, S. (2019, 9-10 décembre). *Open educational resources in distributed learning infrastructures: An international comparative study* [communication orale]. *Strategies Beyond Borders - Transforming Higher Education in a Digital Age*. Berlin, Allemagne. <https://discovery.ucl.ac.uk/id/eprint/10095694/>

Annexe 1 : Approches provinciales, territoriales, pancanadiennes et institutionnelles en matière de REL

Contexte des provinces et territoires

Colombie-Britannique

BCcampus, une organisation financée par le Ministry of Post-Secondary Education and Future Skills, a le mandat de collaborer avec les établissements d'enseignement postsecondaires de la Colombie-Britannique pour faire évoluer la pédagogie et les pratiques en éducation (BCcampus, s. d. a). En 2012, BCcampus a reçu un million de dollars de financement de la part de ce ministère pour le BC Open Textbook Project dans le but de rendre les études postsecondaires plus accessibles financièrement pour les étudiants grâce à l'élaboration de manuels pédagogiques sous licence ouverte. L'équipe du projet avait pour mandat initial de créer une collection de manuels pédagogiques libres pour les 40 matières les plus étudiées à l'échelle de la province. En 2014, un million de dollars de financement supplémentaire a été accordé en vue de l'élaboration de 20 manuels pédagogiques pour la formation professionnelle, technologique et technique (BCcampus, s. d. d).

Depuis la création de ce projet, les manuels libres de BCcampus ont été adoptés dans plus de 43 établissements de la Colombie-Britannique et ont permis aux étudiants d'économiser plus de 28 264 730 millions de dollars (BCcampus, s. d. b). En avril 2019, Melanie Mark, Minister of Advanced Education, Skills and Training, a annoncé un financement de 3,26 millions de dollars pour l'éducation ouverte afin d'élargir la portée des activités d'éducation ouverte de BCcampus, notamment la création ou l'adoption d'un système d'aide aux devoirs libre d'accès (Caldwell, 2019). En plus de stimuler le développement dans les domaines des STIM, du commerce, de la santé, de l'éducation de la petite enfance et de la formation professionnelle, ainsi que le développement continu de l'infrastructure pour accroître la découvrabilité des REL, l'initiative d'éducation ouverte de BCcampus offre des subventions et du financement aux établissements de la Colombie-Britannique afin d'appuyer les programmes « Zero Textbook Cost » (ZTC) et l'élaboration de matériel complémentaire (BCcampus, s. d. f).

La prochaine phase du développement des ressources éducatives libres consistait en la création d'une collection libre pour la Colombie-Britannique. Lancée en 2022, la B.C. Open Collection est un répertoire organisé de matériel d'enseignement élaboré par des éducateurs en Colombie-Britannique auquel les enseignants de la province et d'ailleurs peuvent accéder pour être utilisé en classe, dans un système institutionnel de gestion des apprentissages ou dans d'autres plateformes d'enseignement et d'apprentissage. L'ensemble du matériel est publié sous licence ouverte, ce qui signifie qu'il peut être utilisé, personnalisé et diffusé librement.

À l'été 2020, BCcampus a entrepris de créer une collection de cours ouverts pour aider les éducateurs et les concepteurs de cours à créer et à mettre à jour leurs cours. Cette collection propose plusieurs cours complets qui sont entièrement libres d'accès et prêts à être utilisés. Des cours supplémentaires se sont ajoutés en 2022.

Alberta

En 2014, dans le cadre de l'initiative provinciale de REL, l'Alberta a fourni 1,76 million de dollars pour la création, l'adoption et la promotion des REL (Alberta OER, s. d.). Depuis la clôture de son programme Alberta OER en 2017, la province mise sur les initiatives dirigées par les établissements d'enseignement et des organismes, notamment Open Education Alberta (s. d.), un programme de publication collaborative de REL au moyen de la plateforme Pressbooks. À l'heure actuelle, 13 établissements de l'Alberta participent à ce programme et 45 manuels libres d'accès ont été publiés depuis mars 2020.

À l'échelle provinciale, le gouvernement de l'Alberta n'a pas renouvelé le financement, bien que le récent rapport « Alberta 2030 » (Gouvernement de l'Alberta, 2021, p. 2) mentionnait un soutien à l'égard des REL, sans toutefois fournir de détails précis sur ce qu'un tel soutien devrait impliquer.

Saskatchewan

En janvier 2015, le manuel *Economics* d'OpenStax a été adopté pour un cours à inscription élevée du College of Agriculture de l'University of Saskatchewan, une première pour un tel cours au sein de l'établissement. Plus tard cette même année, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé un financement annuel (si le budget le permettait) de 250 000 \$ également réparti entre l'University of Saskatchewan, l'University of Regina et la Saskatchewan

Polytechnic (Ross, Lucky et Francis, 2019). En 2021, le gouvernement de la Saskatchewan avait « investi 1,75 million de dollars pour appuyer le développement des ressources éducatives libres, ce qui s'est traduit par près de 8 millions de dollars d'économies en manuels et en ressources » (Gouvernement de la Saskatchewan, 2021).

L'exigence initiale pour obtenir le financement était que chaque établissement d'enseignement crée ou révisé considérablement un certain nombre de REL. Une fois qu'un établissement répondait à cette exigence, il pouvait utiliser le financement pour encourager l'adoption de REL, la promotion et la formation au sujet des REL ainsi que l'intégration d'une plus grande diversité de pratiques éducatives ouvertes.

Les initiatives d'éducation ouverte dans chaque établissement se déroulent de façon indépendante, chaque établissement déterminant son propre modèle quant au financement des projets, ses priorités quant aux pratiques éducatives ouvertes (PEO), aux plateformes qui serviront à créer et à diffuser les REL, au perfectionnement professionnel et aux approches de promotion des PEO.

L'intégration de la pédagogie ouverte s'enracine peu à peu à l'University of Saskatchewan et à l'University of Regina, où les étudiants créent et modifient des REL et adoptent des pratiques d'évaluation authentique à cet égard. À l'University of Saskatchewan, ce type d'évaluation authentique est vu comme essentiel pour assurer la conformité à la Charte de l'apprentissage de l'établissement (University of Saskatchewan, s.d.). L'University of Regina a lancé deux projets semblables pour la communauté élargie des REL, soit un pour le Département d'histoire et l'autre, pour le Département des études de la justice.

L'équipe du programme de REL de l'University of Regina travaille avec le corps professoral de la First Nations University pour accroître le nombre de REL adaptées à la culture des étudiants. Deux projets de ce genre sont en cours d'élaboration, et d'autres sont en cours de planification.

Manitoba

Depuis 2015, Campus Manitoba, la principale organisation de soutien à l'éducation ouverte du Manitoba, héberge l'initiative d'éducation ouverte de la province (OpenED Manitoba). Grâce à des initiatives au niveau local, et à la collaboration de BCcampus, l'initiative OpenED a eu des retombées sur

19 329 étudiants et a généré plus de 3 409 510 dollars d'économies potentielles en frais liés aux manuels pédagogiques (OpenEd Manitoba, s. d.).

Les services offerts comprennent du soutien pour l'utilisation des REL dans les cours, du soutien pour l'adaptation de REL par l'entremise du réseau PressbooksEDU, des revendications en faveur des REL et des ateliers. En plus d'une rétribution de 250 dollars offerte aux membres du corps professoral pour l'évaluation de REL existantes, des subventions sont disponibles pour l'adaptation et la création de REL par l'intermédiaire du réseau Pressbooks de Campus Manitoba (Campus Manitoba, s. d.).

Ontario

Le consortium eCampusOntario est le chef de file de l'éducation ouverte et des REL à l'échelle provinciale depuis 2010. La bibliothèque libre, en ligne depuis 2019, héberge maintenant plus de 1 470 REL dont 130 en français. Cette bibliothèque a bénéficié à plus de 192 260 apprenants à l'échelle provinciale et a généré des économies potentielles de 18 818 734 millions (eCampusOntario, s. d. b).

En 2021, eCampusOntario a distribué 50 millions de dollars dans le cadre de son initiative Stratégie d'apprentissage virtuel (SAV). Cet investissement du Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario (MCU) vise à appuyer le développement des contenus numériques (cours, programmes, ressources, microcertifications, etc.), à améliorer les compétences numériques grâce à la création d'outils de soutien et de ressources pour les éducateurs et les apprenants, et à accroître la capacité numérique par l'intermédiaire de services complets et d'activités de marketing (eCampusOntario, 2021). L'ensemble du matériel élaboré dans le cadre des 395 projets menés par les établissements participants est publié dans la collection de la SAV d'eCampusOntario (eCampusOntario, s. d.) sous des licences Creative Commons ou Ontario Commons (de type 1.0 ou ND) afin que le contenu puisse être réutilisé par d'autres éducateurs. L'initiative de la SAV s'est poursuivie en 2022 grâce à un financement supplémentaire de sept millions de dollars du MCU.

eCampusOntario offre aussi aux établissements d'enseignement postsecondaires un accès à des outils numériques pour la création et la diffusion de REL, comme Pressbooks et le Studio H5P.

Québec

Au Québec, l'approche actuelle à l'égard des REL provient en grande partie du Plan d'action numérique en éducation et en enseignements supérieurs (PAN) lancé en 2018 (Ministère de l'Enseignement supérieur du Québec, s. d.). Le PAN a jeté les bases d'une multitude de projets, dont la fabriqueREL (s.d.), le Pavillon REN (2021), l'École ouverte (2022)³⁷ et le Réseau des leaders REL (2021).

Les projets antérieurs étaient axés sur les ressources d'apprentissage numérique, plus particulièrement sur des banques et des catalogues de ressources comme Eurêka (Thibault, 2005)³⁸ et Ceres (Centre de recherche LICEF de la TÉLUQ et al., s. d.). Même si ces catalogues indexaient autant des ressources numériques fermées que des REL, ils étaient conçus pour favoriser une approche de l'apprentissage s'inscrivant dans les 50 ans d'histoire de la pédagogie ouverte au Québec (Admin, 2016).

L'un des principaux aspects de l'approche québécoise réside dans la collaboration à tous les niveaux du système d'éducation, ce qui permet aux établissements d'enseignement postsecondaires de participer au travail dans les écoles primaires et secondaires et d'en tirer parti. En outre, l'approche est particulièrement orientée sur une diversité d'intervenants, dont des parents d'étudiants qui continuent de s'impliquer dans le parcours d'apprentissage tout au long des études postsecondaires.

Au Québec, l'un des plus grands enjeux pour le mouvement des REL est le manque de ressources offertes en français. Par exemple, dans tout le répertoire Pressbooks Directory (5 247 publications en date de mai 2023), seulement 136 publications sont disponibles en français (Pressbooks, 2023).

Provinces de l'Atlantique

Les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick) reçoivent l'appui de RELAtlantique (Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique, s.d. b), un service

³⁷ Le Pavillon REN s'adresse aux étudiants et aux membres du personnel de tout le réseau de l'enseignement supérieur; l'École ouverte s'adresse aux étudiants, à leurs parents et au personnel enseignant des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

³⁸ Ce logiciel libre est une variante de Comète (TÉLUQ, s.d.), un outil développé avec l'appui d'un financement international dans le cadre du projet BRER.

qui soutient l'hébergement et la création de REL par des éducateurs et des étudiants de ces provinces.

Financé par le Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique (CAAL-CBPA), RELAtlantique était à l'origine un groupe de travail chargé d'administrer un sondage sur les manuels pédagogiques libres en 2017-2018 et a été officiellement lancé le 9 février 2021 (Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique, s.d. a). Il faut toutefois mentionner que le financement du CAAL-CBPA est limité et qu'aucune voie de financement durable n'a été identifiée, donc la viabilité à long terme de RELAtlantique est incertaine.

Le CAAL-CBPA collabore avec le corps enseignant des établissements membres ainsi qu'avec des leaders du gouvernement et des associations³⁹ dans toute la région. Entre autres domaines de priorités, mentionnons développer l'éducation et la sensibilisation aux REL dans toutes les provinces de l'Atlantique, et encourager l'adoption des REL. Même si les projets peuvent être produits dans les deux langues officielles, une recherche dans la collection Pressbooks de RELAtlantique révèle qu'aucune publication n'est actuellement disponible en français⁴⁰.

En plus de RELAtlantique, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ont encouragé l'adoption de REL par l'intermédiaire d'initiatives provinciales ou au niveau des établissements d'enseignement. La Robertson Library de l'University of Prince Edward Island (UPEI), en partenariat avec la province et l'UPEI Student Union, a créé le programme de développement des ressources éducatives libres (Open Education Resource Development Program), lancé en 2020 (Atkinson, 2020). Ce programme offre un soutien au corps enseignant pour le développement et la publication de REL, généralement par l'intermédiaire de différentes subventions ainsi que d'une plateforme d'auto-édition et d'un catalogue de manuels pédagogiques libres sur Pressbooks

³⁹ L'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) appelle à la création d'un « programme pilote relevant des organismes subventionnaires de la recherche canadiens, à un coût estimé à 10 millions de dollars par année, permettant de verser des subventions aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et au personnel enseignant de niveau postsecondaire afin de développer des REL disponibles dans les deux langues officielles » dans sa Présentation prébudgétaire pour 2022 (Alliance canadienne des associations étudiantes, 2021).

⁴⁰ La collection regroupe 92 publications du réseau Pressbooks des bibliothèques du Nova Scotia Community College (NSCC), du réseau Pressbooks du Canada atlantique et du réseau Pressbooks de l'UPEI. Sur ces 92 publications, aucune n'est en français (Pressbooks, 2021).

(Robertson Library, s. d.). Les bibliothèques du Nova Scotia Community College (NSCC)⁴¹ sont aussi très présentes sur Pressbooks par l'entremise de leur réseau NSCC Libraries (NSCC, s. d. c).

Yukon

Au niveau institutionnel, la Yukon University ne propose pas de subvention spécifique aux REL, bien qu'elle offre des possibilités de financement comme la Scholarly Activity Grant (SAG), une subvention axée sur les activités scientifiques, au corps enseignant, aux membres du personnel et aux étudiants qui participent à des activités de recherche (Yukon University, 2019). La SAG peut être utilisée pour couvrir plusieurs dépenses, notamment le salaire des assistants d'enseignement (maximum de 10 000 \$ par cours) ou des membres du personnel, ainsi que le salaire des étudiants, les fournitures et le matériel, et d'autres dépenses de recherche au cours des 12 mois suivant l'approbation de la proposition de recherche (Yukon University, 2019).

La Scholarly Activity Grant peut être utilisée pour des projets d'avancement des connaissances en enseignement et en apprentissage (ACEA) susceptibles de mener au développement ou à l'adaptation de REL. En fait, le financement a récemment été utilisé dans des projets conçus pour produire ou adapter des REL afin de les rendre plus fidèles à la réalité du Nord et aux besoins uniques des programmes de la Yukon University⁴². Il faut toutefois souligner que l'objectif de la SAG est d'appuyer financièrement tous les types de recherches du corps enseignant ou du personnel de la YukonU, qu'elles soient liées ou non à l'apprentissage des étudiants. Pour cette raison, dans le cas des projets de REL qui ne sont pas vraiment des projets de recherche (par exemple, si l'intention est simplement d'intégrer du contenu H5P interactif à du matériel libre existant ou de créer des ressources complémentaires), il pourrait être plus difficile d'obtenir du financement par l'intermédiaire de la SAG.

Le corps enseignant de la YukonU a également bénéficié d'un soutien externe de la part de BCcampus pour certains projets de REL individuels. À l'heure

⁴¹ Le NSCC compte 13 bibliothèques de campus réparties dans toute la Nouvelle-Écosse et fait partie de Novanet, un consortium de bibliothèques offrant un accès à 12 collections de bibliothèques d'établissements d'enseignement postsecondaire de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick (NSCC, s. d. a).

⁴² Par exemple, le manuel pédagogique *ECHO : Ethnographic, Cultural and Historical Overview of Yukon's First Peoples* (Castillo, Schreyer et Southwick, 2020).

actuelle, le gouvernement du Yukon n'offre pas de financement précis pour le développement ou l'adaptation des ressources éducatives libres.

Territoires du Nord-Ouest

À notre connaissance, il n'y a pas de programmes, de politiques ou de financement précis pour les REL dans les Territoires du Nord-Ouest. Cela dit, l'Aurora College utilise des REL dans le cadre du University of the Arctic Thematic Network (TN) on Northern Nursing Education. L'Aurora College utilise des REL créées à l'externe dans le cadre du programme pour appuyer l'enseignement des soins infirmiers.

Nunavut

À notre connaissance, il n'y a pas de programmes, de politiques ou de financement précis pour les REL au Nunavut; des REL sont toutefois utilisées, notamment dans le cadre du University of the Arctic Thematic Network (TN) on Northern Nursing Education. Le Nunavut Arctic College utilise des REL pour appuyer l'enseignement des soins infirmiers.

REL pancanadiennes

Une grande diversité d'initiatives d'éducation ouverte et de REL a été entreprise au niveau pancanadien. Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) a indiqué son appui pour les REL en 2012 et en 2013 en mentionnant dans un communiqué de presse : « Au chapitre des REL, les ministres ont réaffirmé leur engagement à l'endroit d'un accès libre aux connaissances et à l'éducation et de la nécessité d'adapter les pratiques d'enseignement et d'apprentissage aux nouvelles réalités de l'ère de l'information » (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2012).

Le Canada dispose de forums pancanadiens afin d'aborder la recherche, les technologies et d'autres sujets liés aux REL. L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) (s. d. a) a mis sur pied un groupe de travail dédié aux REL et a entrepris différentes initiatives pour accroître la sensibilisation à l'égard des REL et leur utilisation. L'association Ouverture/Technologies en Éducation, dans la Société et pour l'avancement des Savoirs (OTESSA) (s. d. a) a été fondée en tant qu'organisation à but non lucratif en juin 2019. À titre de membre de la Fédération des sciences humaines, OTESSA organise une conférence annuelle dans le cadre du Congrès de la Fédération, en plus de tenir une revue offrant un espace de diffusion pour la recherche canadienne liée aux REL (s. d. b). En complément à OTESSA, une des plus grandes revues

sur l'éducation ouverte, l'*International Review of Research in Open and Distributed Learning (IRRODL)*, est produite par Athabasca University. Le rédacteur en chef de l'*IRRODL* est le professeur Rory McGreal, titulaire de la UNESCO/Commonwealth of Learning/International Council for Open and Distance Learning Chair in Open Educational Resources (Athabasca University, s. d.). Le Canada a également apporté des contributions significatives à l'écosystème mondial des REL par l'intermédiaire d'organisations comme Pressbooks (2022b), un logiciel libre de gestion de contenu destiné à la création de livres numériques, et la Rebus Foundation (s. d.), une organisation à but non lucratif basée à Montréal qui a contribué à la progression de différentes initiatives d'éducation ouverte. Pressbooks et Rebus fournissent des solutions pour l'avancement des REL au Canada, mais aussi au reste du monde.

Exemples dans les établissements canadiens

Même si les efforts déployés à l'échelle nationale et provinciale font progresser les politiques et les pratiques en éducation ouverte, les universités ont commencé à élaborer des stratégies, des programmes de financement et des pratiques qui appuient les efforts de revendications des étudiants et favorisent la mobilisation du corps professoral dans la transition vers des pratiques en éducation ouverte. Les exemples ci-dessous illustrent certaines des approches adoptées par ces établissements pour appuyer le développement des REL sur les campus à travers le Canada.

Dans certaines universités, les plans stratégiques, les cadres et les politiques institutionnelles emploient désormais un langage direct dans les formulations sur les pratiques en éducation ouverte et le développement des REL (Janke, 2020). La Kwantlen Polytechnic University a élaboré un plan stratégique pour le développement des REL qui vise notamment à encourager l'adoption et la création de REL, l'élargissement du programme « Zero Textbook Cost » (ZTC) et la création d'une politique institutionnelle sur l'éducation ouverte (Jhangiani, 2018). Dans le plan stratégique de l'Université d'Ottawa, un objectif vise le développement des ressources éducatives libres (REL) en français, un domaine essentiel pour accroître la portée des REL à l'échelle nationale (Université d'Ottawa, s. d.). Dans le cas de l'University of British Columbia, en plus du plan stratégique rédigé dans un langage axé sur l'éducation ouverte, le volet sur le leadership éducatif du manuel de procédures pour les nominations, le « Educational Leadership Stream Guide to Reappointment, Promotion, and

Tenure Procedures », évoque directement la création de REL comme une preuve de leadership éducatif, ce qui reconnaît officiellement les efforts investis par le corps professoral dans le domaine des REL en ce qui concerne les nominations et les promotions dans le volet enseignement (University of British Columbia, 2020).

Les universités développent des possibilités de financement, notamment en ajustant les offres internes de subventions pour le personnel enseignant et les étudiants et en créant de nouveaux programmes de subventions pour appuyer le développement de REL. Un grand nombre de ces programmes de subventions sont élaborés en partenariat avec les associations étudiantes des campus et visent principalement à accroître la sensibilisation à l'égard des REL et leur adoption dans les programmes de ces établissements⁴³. D'autres programmes de subventions sont élaborés et mis à l'essai en partenariat avec des organisations provinciales (BCcampus, eCampusOntario, etc.) pour accroître la capacité de développement de REL sur les campus⁴⁴.

Enfin, la nécessité de créer des services dans les universités qui appuient directement l'éducation ouverte et les REL a exigé un ajustement des pratiques en place, la création de nouveaux outils et, dans certains cas, la création de postes de soutien au développement des REL. Plusieurs modèles émergents sont utilisés dans les universités afin d'harmoniser de nouveaux postes pour les REL. Même si les universités créent rarement de nouvelles unités dédiées à l'éducation ouverte⁴⁵, elles adoptent beaucoup plus souvent une approche collaborative à l'égard de l'appui à l'éducation ouverte où les efforts de toutes les unités du campus sont concertés⁴⁶. En outre, de nombreuses bibliothèques universitaires créent des postes dont la description de tâches porte, du moins en partie, sur l'éducation ouverte (Askin *et al.*, 2020).

⁴³ Entre autres exemples où l'éducation ouverte est incluse dans le plan stratégique, mentionnons l'University of British Columbia (2018), le SAIT (2019) et l'Université d'Ottawa (s.d.).

⁴⁴ Entre autres exemples où le financement de l'éducation ouverte découle de partenariats avec les étudiants, mentionnons la bibliothèque de l'Université Concordia (s.d.) et l'University of British Columbia (Vancouver) (s. d. a).

⁴⁵ Un exemple de projet d'éducation ouverte financé en partenariat avec des organisations provinciales est le projet Okanagan Campus de l'UBC (Janke, 2020).

⁴⁶ Entre autres exemples d'universités où les services sont appuyés par une équipe dédiée, mentionnons l'University of Alberta (Brailey et al., 2021) et l'University of British Columbia (Vancouver) (s.d.).

Annexe 2 - Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation pertinents aux REL

Les appels à l'action suivants de la Commission de vérité et réconciliation (2015) sont pertinents à un cadre canadien pour les REL.

Action 7. Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.

Action 12. Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'aux gouvernements autochtones d'élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones.

Action 14. Nous demandons au gouvernement fédéral d'adopter une loi sur les langues autochtones qui incorpore les principes suivants :

Action 14.i. les langues autochtones représentent une composante fondamentale et valorisée de la culture et de la société canadiennes, et il y a urgence de les préserver;

Action 14.iv. ce sont les peuples et les communautés autochtones qui sont les mieux à même de gérer la préservation, la revitalisation et le renforcement des langues et des cultures autochtones;

Action 57. Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même qu'aux administrations municipales de s'assurer que les fonctionnaires sont formés sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones. À cet égard, il faudra offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

Action 62. Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones et les éducateurs, de :

Action 62.i. rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la maternelle, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada;

Action 62.iii. prévoir le financement nécessaire pour que les écoles autochtones utilisent les connaissances et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe;

Action 63. Nous demandons au Conseil des ministres de l'éducation (Canada) de maintenir un engagement annuel à l'égard des questions relatives à l'éducation des Autochtones, notamment en ce qui touche :

Action 63.i. l'élaboration et la mise en œuvre, pour les élèves de la maternelle à la douzième année, de programmes d'études et de ressources d'apprentissage sur les peuples autochtones dans l'histoire du Canada, et sur l'histoire et les séquelles des pensionnats;

Action 63.ii. la mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires en ce qui a trait aux programmes d'enseignement liés aux pensionnats et à l'histoire des Autochtones;

Action 63.iii. le renforcement de la compréhension interculturelle, de l'empathie et du respect mutuel;

Action 63.iv. l'évaluation des besoins de formation des enseignants relativement à ce qui précède.

Action 64. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement qui fournissent des fonds publics à des écoles confessionnelles d'exiger de ces écoles qu'elles offrent une éducation religieuse comparative comprenant un segment sur les croyances et les pratiques spirituelles autochtones élaboré conjointement avec des aînés autochtones.

Action 93. Nous demandons au gouvernement fédéral d'examiner, en collaboration avec les organisations autochtones nationales, la trousse d'information pour les nouveaux arrivants au Canada et l'examen de citoyenneté afin que l'histoire relatée reflète davantage la diversité des peuples autochtones du Canada, y compris au moyen d'information sur les traités et sur l'histoire des pensionnats.

Annexe 3 - Articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones pertinents aux REL

Les articles de la DNUDPA (2007) suivants sont pertinents à un cadre canadien pour les REL.

Article 13.1. Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes.

Article 13.2. Les États prennent des mesures efficaces pour protéger ce droit et faire en sorte que les peuples autochtones puissent comprendre et être compris dans les procédures politiques, juridiques et administratives, en fournissant, si nécessaire, des services d'interprétation ou d'autres moyens appropriés.

Article 14.1. Les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage.

Article 14.3. Les États, en concertation avec les peuples autochtones, prennent des mesures efficaces pour que les autochtones, en particulier les enfants, vivant à l'extérieur de leur communauté, puissent accéder, lorsque cela est possible, à un enseignement dispensé selon leur propre culture et dans leur propre langue.

Article 15.1. Les peuples autochtones ont droit à ce que l'enseignement et les moyens d'information reflètent fidèlement la dignité et la diversité de leurs cultures, de leurs traditions, de leur histoire et de leurs aspirations.

Article 15.2. Les États prennent des mesures efficaces, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones concernés, pour combattre les préjugés et éliminer la discrimination et pour promouvoir la tolérance, la compréhension et de bonnes relations entre les peuples autochtones et toutes

les autres composantes de la société.

Annexe 4 – Justification des nouvelles dépenses fédérales pour les propositions budgétaires liées aux REL

Cette section vise à mettre en contexte les propositions budgétaires en identifiant le financement fédéral existant dans les enveloppes potentielles, en résumant les propositions antérieures liées aux REL et en commentant brièvement les éventuelles retombées du financement, puis en abordant certains obstacles collatéraux et obstacles continuels à l'adoption dont il faudrait tenir compte dans les prochaines propositions.

Compte tenu de la complexité des propositions et du fait que les intervenants et les revendicateurs à l'échelle nationale pourraient avoir différentes priorités à l'égard du financement au postsecondaire, les « priorités d'une approche nationale » ne réfèrent pas à des montants spécifiques.

Enveloppes de financement potentiel

Le gouvernement du Canada offre une panoplie d'enveloppes de financement (voir le *tableau 1 – Enveloppes budgétaires fédérales et prévisions de dépenses fédérales*) qui octroient directement des fonds fédéraux au système d'éducation postsecondaire canadien ou à des programmes de financement qui ont le potentiel d'appuyer le développement des REL. La plus importante et la plus envisageable des enveloppes de financement fédéral provient des budgets combinés des trois organismes, qui totalisent environ 3,8 milliards de dollars (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-28, II-145, II187 I-10). Plusieurs propositions allant de huit à dix millions de dollars ont été présentées dans le passé (voir ci-dessous), mais elles ne représentent que le tiers d'un pour cent du budget combiné des trois organismes.

Une deuxième série d'enveloppes de financement potentiel existent dans les grands ministères, tout particulièrement Patrimoine canadien, Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Les dépenses combinées des différents programmes de ces ministères s'élèvent à près d'un milliard de dollars (Gouvernement du Canada, 2023a, p. II-60, II-69, II-89). Le gouvernement fédéral assume aussi une série de dépenses ciblées pour

l'éducation des peuples autochtones et des anciens combattants. Étant donné que ces programmes sont menacés, et vu leur nature, il faudrait que le soutien à l'adoption des REL associée à ces programmes soit clairement articulé comme un aspect qui exige une augmentation (et non une réaffectation) des dépenses.

Même si déterminer les enveloppes de financement potentiel est la clé pour certaines propositions budgétaires fédérales liées aux REL, il faut également reconnaître que le gouvernement fédéral pourrait adopter une approche stratégique dans nombre de ses actions et qu'il pourrait y arriver grâce à un changement de politiques.

Propositions budgétaires antérieures liées aux REL

Pour ce qui est d'appuyer les propositions ou le financement de REL, de nombreuses sources documentent les retombées potentielles de tels investissements. BCcampus (s. d. c) estime que ses initiatives ont permis aux étudiants de réaliser en tout près de 28 millions de dollars d'économies en dix ans, et eCampusOntario (s. d. a) estime que ses économies cumulées s'élèvent à 13,6 millions. Sur le plan du rendement de l'investissement, Open Oregon a calculé que chaque dollar dépensé dans les REL a généré 14 \$ d'économies pour les étudiants (Open Oregon Educational Resources, 2019).

Comparativement au volume de dépenses des enveloppes de financement potentiel, les propositions budgétaires antérieures ont été plutôt modestes. Plus spécifiquement, en 2017, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a formulé une recommandation à l'égard d'un projet pilote sur les REL sans toutefois proposer de budget fixe. Le texte de la recommandation allait comme suit :

Recommandation 19

Financer le programme pilote de bourses par l'entremise du Conseil de recherches en sciences humaines, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada, qui inciterait les étudiants et les facultés à mettre au point des ressources d'enseignement ouvertes. (Comité permanent des finances de la Chambre des communes, 2017, p.46).

Cette recommandation émanait de la présentation de l'Alliance canadienne des associations étudiantes faite lors de la consultation prébudgétaire de 2017, qui

prévoyait un projet pilote de REL de huit millions de dollars financé par les trois organismes (ACAE, 2017).

Plus récemment, plusieurs groupes ont formulé des recommandations avant la présentation du budget 2022. Collèges et instituts Canada recommande l'usage de REL « pour former tous les étudiants et étudiantes, le corps enseignant et le personnel à l'histoire des peuples autochtones et à l'héritage des pensionnats autochtones, aux droits des Autochtones ainsi qu'aux enjeux juridiques et de santé qui leur sont propres », sans toutefois proposer de budget fixe (2021, p. 2). L'Association canadienne des professeures et professeurs universitaires (ACPPU) (2021, p. 4) a proposé un projet pilote de huit millions de dollars financé par les trois organismes. L'ABRC (2021, p. 4) et l'ACAE (2021, p. 8) ont toutes deux proposé une initiative de dix millions de dollars financée par les trois organismes pour la production de REL dans les deux langues officielles. En prévision du budget de 2023, l'ABRC a proposé un total de 30 millions de dollars pour les ressources éducatives libres et le soutien dans les domaines des politiques et de l'infrastructure, des REL autochtones et de la production de REL dans les deux langues officielles (ABRC, 2022, p. 4). Ouverture/Technologies en Éducation, dans la Société et pour l'avancement des Savoirs (OTESSA) (2021, p. 2) a proposé un financement comprenant 100 000 \$ pour la création d'un groupe d'experts sur l'éducation ouverte, 300 millions de dollars pour appuyer les provinces et les territoires dans l'adoption des REL, 75 millions de dollars pour les technologies pédagogiques associées, 20 millions de dollars pour les chaires universitaires, 10 millions de dollars pour les associations et 250 000 \$ pour l'établissement d'un processus de certification.

Tableau 1 : Enveloppes budgétaires fédérales et prévisions de dépenses fédérales

Enveloppes budgétaires fédérales (budget des dépenses pour 2023-24 parties I et II) (Gouvernement du Canada, 2023a)	Total des dépenses prévues
Conseil de recherches en sciences humaines (p. II-187)	1 155 330 288
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (p. II-145)	1 318 006 612
Instituts de recherche en santé du Canada (p. II-28)	1 351 640 781
Fondation canadienne pour l'innovation (ISDE) (p. II-89)	457 411 833
CANARIE, inc. (ISDE) (p. II-89)	40 600 000
Mitacs, inc. (ISDE) (p. II-89)	188 619 962
Conseil des académies canadiennes (ISDE) (p. II-89)	6 000 000
Fonds du livre du Canada (subventions) (Patrimoine) (p. II-60)	41 990 717
Fonds du livre du Canada (contributions) (Patrimoine) (p. II-60)	10 200 000
Programme Mise en valeur des langues officielles (Patrimoine) (p. II-60)	187 136 655
Programme de financement des objectifs de développement durable (subventions) (EDSC) (p. II-69)	4 600 000
Engagements actuels susceptibles d'être renforcés avec un volet sur les REL	
Subventions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations (p. II-85)	977 000
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations (p. II-85)	308 695 447
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Métis (p. II-85)	39 765 968

Subventions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits (p. II-85)	9 825 958
Allocation pour études et formation (Anciens combattants) (p. II-110)	33 226 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés (p. II-110)	978 000

Comme l'indique le tableau ci-dessus, des enveloppes de financement actuelles de 4,7 milliards de dollars pourraient servir à appuyer, dans une certaine mesure, le financement des REL. En ce qui concerne la deuxième partie du tableau, les 393 millions de dollars supplémentaires représentent des investissements fédéraux dans l'éducation; toutefois, étant donné la nature de ces dépenses, tout financement pour les REL à l'aide de ces enveloppes devrait être considéré comme une augmentation des dépenses.

Annexe 5 : Les 27 approches nationales de revendications

Ce rapport énonce 27 approches que le gouvernement fédéral pourrait adopter dans ses actions pour appuyer et solidifier l'écosystème des REL au Canada, des approches qui s'alignent sur les priorités décrites à la *section 5 : Priorités d'une approche nationale en matière d'éducation ouverte*.

Culture canadienne et langues, REL francophones

1. Faire en sorte que le développement et l'adaptation des REL contiennent des conclusions de la recherche canadienne et reflètent le patrimoine canadien, notamment :
 - 1.1. Conclusions des recherches canadiennes (p. ex. données quantitatives et qualitatives) qui reflètent les expériences et les réalités uniques de la population canadienne;
 - 1.2. Contenus axés sur la culture et le patrimoine canadiens (p. ex. médias, arts, galeries d'art et musées canadiens).
2. Assurer un financement pour la création de REL francophones et bilingues, notamment :
 - 2.1. Création ou adaptation de REL qui tient compte des réalités culturelles des minorités linguistiques à travers le pays;
 - 2.2. REL ou contenu libre d'accès pour appuyer le corps professoral et les étudiants dans les 22 établissements d'enseignement postsecondaires francophones ou bilingues qui évoluent dans un contexte de linguistique minoritaire (francophones hors Québec) ainsi que les apprenants anglophones au Québec⁴⁷.
3. Faire en sorte que le développement des REL à l'échelle provinciale reflète les actions détaillées par la Commission de vérité et réconciliation. (Voir la section *Vérité et réconciliation : REL autochtones* ci-dessous)

⁴⁷ Une liste des 22 établissements d'enseignement en question se trouve sur le site Web de l'[ACUFC](#).

Accessibilité

4. Fournir des appuis qui font en sorte que les programmes provinciaux d'éducation ouverte se concentrent sur l'accessibilité et la conception universelle pour l'apprentissage, notamment :
 - 4.1. Collaboration avec des organisations existantes (p. ex. Association nationale des étudiant[e]s handicapé[e]s au niveau postsecondaire) dans la formation destinée aux secteurs de services pédagogiques sur les principes de conception universelle pour l'apprentissage et sur les normes d'accessibilité⁴⁸ et leur application dans l'éducation ouverte;
 - 4.2. Une révision du matériel pédagogique libre existant rédigé par ou en collaboration avec les personnes qui sont à même de pouvoir déterminer les obstacles à l'accessibilité afin d'identifier des 'exemples de ressources éducatives accessibles et leur potentiel d'utilisation à l'échelle nationale. (Voir la section *Demandes d'infrastructure* ci-dessous)

5. Fournir un appui aux projets interprovinciaux qui accordent la priorité au partage d'expertise et de ressources afin de favoriser l'accessibilité et la conception universelle dans les principes d'apprentissage pour le développement de ressources éducatives libres, qui implique notamment :
 - 5.1. Des incitatifs pour identifier et convertir des REL de grande qualité et au rayonnement significatif qui sont déjà publiées afin de satisfaire aux exigences d'accessibilité en vue d'une utilisation à l'échelle nationale, comme des collaborations avec des organisations et des associations provinciales responsables du développement des REL et de l'accessibilité en éducation;
 - 5.2. Des incitatifs pour la création de projets orientés sur les principes de conception universelle de l'apprentissage;
 - 5.3. Des incitatifs pour l'élaboration de divers projets de collaboration en vue de la création de ressources accessibles, auxquels participent des étudiants qui se déclarent handicapés.

⁴⁸ À titre d'exemple, voir les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) publiées dans le cadre de l'initiative sur l'accessibilité des contenus Web du World Wide Web Consortium.

Vérité et réconciliation : REL autochtones

6. Mener des consultations avec les communautés et des intervenants autochtones pour répondre à la nécessité d'intégrer les savoirs autochtones dans les REL, lorsque pertinent.
7. Adopter des pratiques exemplaires pour la diffusion des savoirs autochtones qui s'alignent sur le protocole propre à la région ou la communauté.
8. Intégrer les principes de PCAP et de la Global Indigenous Data Alliance (GIDA) dans le développement des REL.
9. Adopter et intégrer les étiquettes et les licences Traditional Knowledge (TK) de Local Contexts dans les REL autochtones.
10. Lors des révisions de REL autochtones, faire en sorte que les étiquettes et les licences TK soient intégrées dans le matériel publié.
11. Appuyer le développement des REL qui appuient des programmes pour les apprenants dans les réserves, et pour les apprenants autochtones en milieu urbain.
12. Appuyer le développement des REL par des éducateurs et des membres des communautés dans les réserves.
13. Encourager le développement des REL qui tiennent compte des réalités culturelles⁴⁹.
14. Appuyer la création de REL en langues autochtones.
15. Collaborer avec les communautés et les locuteurs autochtones sur des besoins précis en matière de création et à l'utilisation à long terme des langues autochtones.
16. Faire en sorte que les programmes en langues autochtones actuels adoptent des REL ou amorcent une transition vers ces ressources.

Licences ouvertes pour le matériel pédagogique produit et financé par le gouvernement fédéral

17. Publier l'ensemble du matériel pédagogique fédéral sous une licence substantiellement ouverte, plus précisément et idéalement une licence

⁴⁹ Une recommandation de la présentation prébudgétaire qui figure dans le rapport du Comité permanent des finances *La voie à suivre* (recommandation 167), porte sur les REL : [en favorisant] les ressources éducatives libres d'accès pour former tous les étudiants et étudiantes, le corps enseignant et le personnel à l'histoire des peuples autochtones et à l'héritage des pensionnats autochtones, aux droits des Autochtones ainsi qu'aux enjeux juridiques et de santé qui leur sont propres (Parlement du Canada. Chambre des communes. Comité permanent des finances, 2022).

Creative Commons Attribution 4.0 International (Creative Commons, s. d. b).

18. Élargir la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications pour veiller à ce que les ressources pédagogiques produites en guise de matériel complémentaire pour un projet de recherche financé, tous formats confondus, soient publiées sous une licence Creative Commons compatible avec les REL⁵⁰.
19. Exiger que les titulaires d'un financement du gouvernement du Canada qui produisent du matériel de formation ou du matériel pédagogique publient ce matériel sous une licence Creative Commons compatible avec les REL.
20. Faire en sorte que tout matériel de formation ou matériel pédagogique financé par le gouvernement et produit par des titulaires d'un financement du gouvernement du Canada soit publié sous une licence Creative Commons et hébergé dans un dépôt de REL libre d'accès.

Financement fédéral pour une stratégie pancanadienne pour faciliter l'utilisation des REL et le développement des capacités

21. Collaborer avec les intervenants des dépôts provinciaux, institutionnels et consortiaux afin de déterminer si un dépôt national de REL devrait être mis sur pied, et analyser la faisabilité de cette approche et les solutions de rechange envisageables, comme un dépôt national fédéré.
22. Coordonner les travaux avec les provinces pour s'assurer, s'il y a lieu, que l'infrastructure nationale peut être mise à profit pour éliminer le chevauchement et améliorer la collaboration dans les efforts liés aux REL à l'échelle des provinces et des territoires.
23. Continuer d'appuyer et d'élargir la portée des initiatives qui favorisent l'utilisation de REL, notamment le financement pour la maîtrise des compétences numériques et de la connectivité à large bande.
24. Appuyer la coordination des REL et la collaboration à l'échelle nationale en fournissant un financement continu pour la tenue d'une réunion annuelle des intervenants et de toute autre activité requise.

Infrastructure et politiques fédérales

⁵⁰ Plus spécifiquement, les deux types de licence Creative Commons associées à l'élément « No Derivatives » (licences CC BY-ND et CC BY-NC-ND) ne sont pas considérées comme suffisamment libres d'accès ou compatibles avec les REL. Voir Vézina (2020) et le Community College Consortium for OER (s.d.).

25. Appuyer et financer le développement et le maintien des plateformes ou des services d'infrastructure fédérale qui appuient la création, l'adoption, l'adaptation et la découvrabilité des REL produites au Canada.
26. Rédiger une déclaration publique qui s'aligne sur la Recommandation sur les REL de l'UNESCO (2019) afin d'affirmer la volonté du Canada de prendre des engagements internationaux dans ce domaine.
27. Élaborer des politiques nationales qui appuient la création, l'adoption et la viabilité des REL.